La Presse — LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 1er DÉCEMBRE 1987

La réorganisation du SCRS n'empêchera pas l'infiltration des milieux syndicaux

GUY TAILLEFER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

Le plan d'action dévoilé hier par le Solliciteur général James Kelleher dans le but de réorienter le tir du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) n'empêchera pas les Marc Boivin de poursuivre leur infiltration des mouvements syndicaux.

«Le SCRS pourra tout simplement mieux dissimuler la véritable nature de ses enquêtes», a déclaré le critique libéral en matière de justice, M. Robert Kaplan, réagissant au dépôt d'un important rapport rédigé par un groupe consultatif indépendant, sous la direction de M. Gordon Osbaldeston.

«Il pourra y avoir d'autres Marc Boivin. Les mots ont été modifiés, mais la réalité demeure intacte», a pour sa part déclaré le critique néo-démocrate Svend Robinson, pour lequel le rapport Osbaldeston perpétue «l'incapacité fondamentale du SCRS de faire la différence entre dissidence et subversion».

M. Kelleher appuie dans leur ensemble les recommandations contenues dans le rapport, dont il avait commandé la préparation en juin dernier.

M. James Kelleher

La principale d'entre elles vise le démantèlement de la Direction «antisubversion» pour laquelle le SCRS «a consacré trop de temps et d'efforts», a indiqué M. Kelleher.

Un certain nombre de dossiers provenant de cette division ont déjà été placés sous la responsabilité de deux autres services, ceux du contre-espionnage et de l'antiterrorisme.

Il reste une «quantité substantielle» de dossiers qui ne tombent ni dans l'une ni dans l'autre catégorie, a avoué le Solliciteur général, qui dit ne pouvoir que spéculer sur leur nombre.

Certaines informations veulent toutefois que 30 000 Canadiens aient été «ciblés» par la brigade anti-subversive du SCRS depuis sa création, il y a trois ans.

À ce chapitre, M. Kelleher promet que le service recevra «des directives précises et complètes en ce qui concerne le ciblage». Il promet aussi que «le recours à des techniques d'enquêtes qui font intrusion dans la vie privée sera assujetti à des contrôles plus rigoureux».

Le ministre donne 45 jours au SCRS pour procéder à un second examen des dossiers demeurés en suspens à la Direction «antisubversion». «Je crois que plusieurs de ces dossiers pourront être fermés», a-t-il indiqué.

«Les modifications apportées au SCRS auront pour effet de réorienter l'activité du service, de manière à ce qu'il consacre moins de ressources à l'anti-subversion et davantage au contre-espionnage, à l'antiterrorisme et à l'analyse de renseignements.»

MM. Kaplan et Robinson se sont livrés à une attaque tous azimuts de l'initiative du ministre. Au contraire du ministre qui dit agir dans l'intérêt de la légalité et du respect des libertés civiles, les deux députés d'opposition craignent que les abus ne se multiplient.

Ils déplorent le fait que les activités antisubversives du service soient distribuées parmi d'autres départements de l'agence d'espionnage.

C'est pour cette raison que M. Kaplan aurait nettement préféré que la Division «antisubversion» ne soit pas démantelée, afin que «les distinctions soient maintenues».

Hier, M. Kelleher a également nié qu'il puisse y avoir un lien, direct ou indirect, entre l'affaire Boivin et la réorganisation du SCRS. Il a d'autre part fait état d'un rapport confidentiel commandé auprès de l'Inspecteur général de son bureau, qui parvient à la conclusion, a déclaré M. Kelleher, que «Boivin n'a pas été chargé par le SCRS d'infiltrer la CSN ou tout autre organisation syndicale».

Laberge reste sourd aux appels du NPD-Q

MARIO FONTAINE

Le président de la FTQ, Louis Laberge, a opposé une fin de non recevoir, hier, à l'appel à la réconciliation lancé ce week-end par le nouveau chef du NPD-Québec, Roland Morin. M. Laberge veut bien donner un coup de main à la branche fédérale de la formation, mais son rameau provincial ne lui dit rien qui vaille.

«Ce parti (le NPD-Québec) est organiquement lié au grand frère fédéral; malgré ce qu'en disent ses chefs, il n'a pas de véritable autonomie. Or, la vision centralisatrice du fédéralisme du NPD canadien va à l'encontre de nos revendications sur la question nationale», a déclaré M. Laberge aux délégués de sa centrale, réunis en congrès dans la métropole.

Louis Laberge

L'appui de la Fédération des travailleurs du Québec au parti d'Ed Broadbent s'explique par sa défense de la social-démocratie. Le NPD-Québec tient le même rôle ici, mais le Parti québécois tente lui aussi d'occuper ce créneau. Or la position du PQ et celle de la FTQ sur la question nationale sont beaucoup plus au diapason.

M. Laberge déplore que le NPD du Québec n'ait pas encore «coupé le cordon» avec celui d'Ottawa. Plusieurs de ses syndiqués aimeraient se lancer dans la prochaine lutte fédérale sans cette contrainte que représente la double structure, a-t-il soutenu hier. Ils répugnent à devoir adhérer au NPD-Québec pour pouvoir s'activer au niveau canadien, puisqu'il «y en a encore qui ont espérance que le PQ redevienne ce qu'il a été.»

Si elle n'est pas nouvelle, cette position de la FTQ vient jeter un froid sur les propos conciliants tenus dimanche par Roland Morin. À peine élu leader du NPD-Québec, celui-ci témoignait en effet de sa volonté de resserrer les liens de sa formation avec la centrale, convaincu que les «malentendus» et les «incidents de parcours» actuels ne sont que temporaires. M. Morin, lui-même ancien syndicaliste, terminait son appel par un vigoureux «Vive la FTQ».

Cette question de la double structure entraînait, il y a quelques semaines, le départ fracassant du seul député néo-démocrate que le Québec ait jamais eu, Robert Toupin.

D'après un questionnaire distribué aux délégués néo-démocrates, la moitié d'entre eux sont syndiqués, davantage donc que pour l'ensemble des travailleurs québécois.

L'inaction de Ryan concernant les commissions scolaires est dénoncée par l'opposition

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

En reportant sans cesse sa décision de créer des commissions scolaires linguistiques, c'est à dire neutres au plan confessionnel, le gouvernement du Québec encourage les francophones et allophones à fréquenter les écoles protestantes, soutient l'opposition péquiste.

En 1976, par exemple, 1 500 francophones fréquentaient à Montréal les écoles protestantes, alors qu'à l'automne 1986, leur nombre était passé à 9 300.

Faisant le bilan des deux années de pouvoir du gouvernement libéral en matière d'éducation, c'est là le principal reproche adressé hier au ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, par la députée de Chicoutimi, Mme Jeanne Blackburn, critique de l'opposition.

Mme Blackburn accuse le ministre Ryan de poser en prêcheur directeur qui consacre plus d'efforts à accentuer le caractère confessionnel des écoles du Québec qu'à solutionner les véritables problèmes.

L'opposition souligne que les libéraux, à part le fait qu'ils ont amnistié les illégaux et levé le moratoire sur l'ouverture de nouvelles écoles privées, n'ont pas un bilan très positif à offrir.

Mme Jeanne Blackburn

La députée souligne que la refonte de la loi sur l'Instruction publique a été reportée trois fois. Les seules modifications introduites jusqu'ici concernent la date des élections scolaires, mais le ministre Ryan n'a pas fourni les conditions nécessaires à une véritable démocratisation du processus électoral.

M. Ryan, par ailleurs, n'a toujours pris aucune mesure pour compléter l'intégration des niveaux primaire et secondaire, de sorte que le processus est maintenant à toutes fins utiles paralysé, déplore la députée de Chicoutimi.

Préférant juger chaque cas particulier, le ministre Ryan n'a pas encore décidé de reporter du 30 septembre au 31 décembre la date de naissance admissible pour la fréquentation scolaire, ajoute la critique.

Mme Blackburn, affirmant ironiquement que «l'élève Ryan n'a pas réussi son examen», souligne d'autres secteurs où des décisions gouvernementales sont attendues impatiemment:

- aucune politique n'a encore été annoncée concernant la situation des élèves handicapés ou inadaptés;
- l'augmentation du temps de présence des élèves au primaire de 23 h 30 à 24 h n'est pas annoncée
- le ministre poursuit toujours ses consultations concernant l'enseignement du français et de l'anglais;
- concernant le financement des universités, il n'y a rien de concret d'annoncé, le ministre préférant attendre encore; l'augmentation des budgets de cégeps dans le cadre du virage technologique n'est pas annoncée;
- alors que le ministre s'était engagé, soutient Mme Blackburn, à bonifier l'amélioration du régime d'aide financière pour environ $25 millions, les étudiants ont dû subir une coupure de $40 millions sur deux ans à cause d'un endettement accru.

Au chapitre du contentieux Québec-Ottawa, note enfin la députée de Chicoutimi, on déplore un manque à gagner de $184 millions cette année, au seul chapitre de l'enseignement post-secondaire.

Mme Blackburn conclut en affirmant que M. Ryan n'a pas su livrer la marchandise lui qui, dans l'opposition, disait avoir la solution à tous les problèmes.

Bourassa reporte son remaniement au printemps

Presse Canadienne

Le premier ministre Robert Bourassa a décidé de retarder de quelques mois le remaniement de son cabinet.

Invité hier sur les ondes de Radio-Mutuel à dresser un bilan de son administration depuis deux ans, M. Bourassa a indiqué que le remaniement ministériel qu'il projetait pour janvier n'aura pas lieu «avant le printemps».

Le premier ministre était interrogé par l'animateur Gilles Proulx sur les performances de certains membres de son conseil des ministres, notamment sur celles de Mmes Louise Robic, ministre des Communautés culturelles, et Lise Bacon, responsable de la loi 101, que la presse juge de façon très négative.

M. Bourassa s'est naturellement porté à la défense des deux ministres, qualifiant leur travail «d'excellent» et prétendant qu'elles ont dû travailler «dans des conditions difficiles».

Selon le premier ministre, «il n'y a pas urgence» de procéder à une réaffectation des tâches dans son cabinet.

Le premier ministre s'est porté d'ailleurs à la défense de la politique linguistique de son gouvernement, prétendant qu'on ne peut blâmer le gouvernement pour la situation actuelle».

Il a prétendu que la loi 101, la Charte de la langue française, adoptée en 1977 par le précédent gouvernement péquiste, «n'avait pas été modifiée» et que son gouvernement prenait les poursuites requises pour en assurer le respect.

Il a affirmé que même des entreprises multinationales comme IBM à Bromont et Canadair à Montréal utilisaient le français de façon prédominante comme langue de travail.

Louise Harel et G. Godin survivront à la requête d'expulsion

Les députés Louise Harel et Gérald Godin survivront sans mal à la requête d'expulsion que les jeunes péquistes entendent déposer contre eux au conseil national de la formation, le week-end prochain à Québec.

C'est du moins ce que soutient une source dans l'entourage des deux «putchistes», à partir des résultats d'un pointage qui aurait été effectué auprès des présidents d'associations de 115 comtés (sur 122), et des présidents de dix régions. Selon ces chiffres, 74 p. cent des présidents de comtés s'opposeront à l'expulsion des députés de Mercier et de Maisonneuve, 19 p. cent voteront pour et sept p. cent sont indécis.

Quant aux présidents régionaux, sept s'opposeraient à l'expulsion, que seules deux régions — Ville Marie et l'Outaouais — continueraient à exiger. Le rôle joué par Mme Harel et par M. Godin dans le départ de l'ancien chef Pierre Marc Johnson avait été dénoncé par les fidèles du chef démissionnaire et les jeunes péquistes.

Libre-échange: Broadbent estime que le gouvernement doit être plébiscité

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le gouvernement Mulroney n'a pas reçu de mandat démocratique pour négocier un accord de libre-échange avec les Américains et avant d'engager le pays dans cette voie risquée il doit déclencher des élections générales au plus tôt.

C'est l'appel qu'a lancé le chef du NPD, Ed Broadbent, quand il a croisé le fer à la Chambre des communes, hier, avec le premier ministre Mulroney.

«L'entente sur le libre-échange sera signée par les deux pays le 2 janvier prochain», a déclaré M. Broadbent. «Il sera trop tard pour consulter les Canadiens».

Le leader néo-démocrate réclame un scrutin le plus tôt possible au début de l'an prochain. Reprenant le ton batailleur du premier ministre, M. Broadbent a dit que l'électorat aura un choix très clair: ceux qui sont en faveur du libre-échange voteront conservateur et ceux qui sont contre favoriseront plus tôt un des deux partis d'opposition.

Libéraux et néo-démocrates ont promis chacun de déchirer l'accord commercial s'ils forment le prochain gouvernement.

Dans une entrevue à la télévision anglaise durant le week-end, M. Mulroney a semblé laisser entendre que les élections auront lieu en 1989 seulement puisque le pacte avec les États-Unis n'entrera en vigueur que le premier janvier de cette année-là. Deux jours auparavant, il affirmait plutôt que les Canadiens seraient consultés assez rapidement et que bien sûr le libre-échange serait au coeur du débat électoral.

M. Ed Broadbent

M. Brian Mulroney

Hier, le chef conservateur, en réponse aux attaques du NPD, a dit que son gouvernement avait reçu un mandat de la population pour mettre le pays sur la voie du renouveau économique. «En trois ans, nous avons créé un million d'emplois. C'est ce que les Canadiens veulent».

C'est le deux janvier prochain que le Canada et les États-Unis doivent signer l'entente de principe conclue le 3 octobre dernier. Le texte sera paraphé par les deux chefs de gouvernement, le président Reagan et le premier ministre canadien. On ne savait pas hier quelle forme prendrait la cérémonie. Il est peu probable qu'une réunion ait lieu entre les deux hommes, car le président Reagan passera la période des Fêtes dans son ranch de la Californie. Du côté canadien, on préfère pour l'instant que le document final soit ratifié séparément, selon la voie habituelle des canaux diplomatiques.

Par ailleurs, c'est aujourd'hui à Ottawa que le négociateur canadien sur le libre-échange, Simon Reisman, rencotnreta son vis-à-vis américain, Peter Murphy. Les deux gouvernements doivent finaliser quelques points en litige de l'accord commercial, dont les dossiers du textile et de l'automobile. On ne sait pas encore exactement quand le texte définitif pourra être prêt, mais dès qu'il sera disponible le premier ministre fédéral rencontrera ses homologues provinciaux.

Frustrations à Ottawa en ce qui a trait aux pluies acides

Presse Canadienne

OTTAWA

Malgré tous ses efforts, le Canada n'a pas réussi à obtenir des États-Unis qu'ils s'engagent à négocier un accord sur les pluies acides causées par la pollution provenant de leur côté de la frontière.

Au sortir d'une séance de discussion entre représentants des deux gouvernements, hier, le ministre canadien de l'Environnement, M. Tom McMillan, était visiblement déçu par l'absence de progrès.

«Les discussions ne se sont pas particulièrement bien déroulées», a reconnu le ministre devant les journalistes.

Le Canada espérait que les États-Unis répondraient enfin à sa demande de conclusion d'un accord qui fixerait les modalités de la réduction des émissions polluantes par les États-Unis, a dit M. McMillan. Tout ce qu'il a obtenu, c'est un engagement formel des Etats-Unis... à participer à une autre rencontre du même type, en janvier cette fois.

À ce moment, le ministre McMillan s'attend à ce que l'administration américaine fournisse une réponse détaillée à la requête canadienne.

Le Canada a entrepris un programme grâce auquel il vise à réduire ses émissions toxiques de moitié d'ici 1994, et souhaite voir à son tour Washington couper de moitié les pluies acides qui sont engendrées aux États-Unis mais tombent en territoire canadien.

Le président Reagan avait promis d'étudier la possibilité d'un accord, lors de sa dernière rencontre au sommet avec le premier ministre Brian Mulroney, à Ottawa.

Mais depuis, l'administration américaine a soutenu que les données scientifiques connues ne justifient pas l'adoption de programmes coûteux de réduction des pluies acides.

GAGNEZ 1/4% DE PLUS sur nos C.P.G.

Si vous avez 60 ans ou plus, la SNF vous offre un quart pour cent de plus que le taux publié sur vos certificats de placement garantis. Minimum: 5 000 $. Terme: 1 à 5 ans.
Comparez et profitez de cette offre exceptionnelle.
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépots du Québec.

Libérez-vous!
Confiez-nous votre avenir

snf
Société Nationale de Fiducie
425, bd de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3G5
(514) 844-2050 / 1-800-361-8625

La Presse

Paul Desmarais, président du conseil d'administration — Roger D. Landry, président et éditeur — Michel Roy, éditeur adjoint — Claude Gravel, directeur de l'information — Jean-Guy Dubuc, éditorialiste en chef

Éditorial

Air Canada à terre

Air Canada ne peut se permettre une telle grève; ses employés non plus; les Canadiens pas davantage. On ne peut annuler 450 vols par jour, bousculer les déplacements de 30 000 Canadiens, garder au sol une flotte de centaines de millions de dollars et couper les vivres à 16 000 employés sans affecter sévèrement l'économie du pays entier.

Mais comment s'en sortir? Les demandes syndicales sont excessives; et l'attitude du syndicat est intransigeante. Ce qui rend le débat tout simplement irraisonnable.

Le président du syndicat des employés non navigants a qualifié d'irresponsable l'attitude des dirigeants de la société; alors qu'il aurait été justement irresponsable de poursuivre des opérations aussi délicates quand les mécaniciens de cinq aéroports ne s'étaient pas présentés au travail. Ce qui est raisonnable et responsable, c'est de négocier.

Or, il est impossible de négocier une convention collective en imposant à l'autre partie l'acceptation d'une clause de la négociation avant même d'en discuter. Dans le cas présent, le syndicat exige que la partie patronale accepte le principe d'indexation de leur régime de retraite avant de se présenter à la table de négociation. La demande est irrecevable.

Le syndicat connaît les chiffres: il sait que l'indexation du fonds de pension, telle que demandée, coûterait à la société quelque $70 millions de dollars cette année; et que la société n'a absolument pas les moyens de dépenser ce qui dépasse largement ses profits, en fait tout récents. Le syndicat sait pertinemment qu'il a signé une entente inférieure à l'offre d'Air Canada avec Canadien International tout récemment, sans même parler d'indexation du régime de retraite. Il sait qu'Air Canada doit demeurer concurrentielle pour que ses employés conservent leur emploi. Le syndicat sait que ses demandes d'indexation et d'augmentation de 7,2 pour cent par année sont irraisonnables. Pourquoi les présente-il?

Air Canada est une société de la Couronne qui espère obtenir bientôt, du gouvernement, le droit à la privatisation, partielle ou complète. Pour cela, il faut montrer des profits; ce qui est présentement le cas. Et il faut se préparer à faire face à des obligations futures rationnelles; ce qui explique son refus face aux exigences syndicales. Personne ne peut le lui reprocher.

Il faut parler d'adaptation du régime de retraite à l'évolution du contexte économique mouvant; il faut discuter de la possibilité d'une certaine indexation; mais pas au-delà des possibilités concrètes de la compagnie et des ententes des autres compagnies concurrentes avec leur personnel. Pourquoi s'en prendre aussi radicalement à Air Canada? Pour l'empêcher de parvenir à la privatisation? Peut-être; il faut honnêtement se poser la question.

Être raisonnable, c'est être conséquent. Que les syndiqués d'Air Canada se demandent ce qui va arriver s'ils persistent dans leurs demandes. De toute évidence, rien de bon pour eux.

Jean-Guy DUBUC

Le maire de tous

Le maire Jean Doré a eu raison, en fin de semaine, de mettre en garde les membres de son parti contre le «nombrilisme».

M. Doré, en effet, est, depuis un an, le maire de «tous» les Montréalais, y compris de ceux qui ont appuyé le Parti civique. S'il est bon que son parti, le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), le surveille de près et l'alimente d'idées neuves, il n'en demeure pas moins que seul le mieux-être des Montréalais doit orienter la conduite du maire et de son équipe.

Comme le disait si bien feu le premier ministre René Lévesque, un parti politique n'est qu'un moyen et non une fin en soi. M. Lévesque savait de quoi il parlait. Souvent, il a eu davantage de difficultés avec des prises de position dogmatiques adoptées par les congressistes de son parti qu'avec l'opposition parlementaire. Il lui est même arrivé d'avoir eu à recourir à un référendum auprès de tous les membres du Parti québécois pour renverser des décisions douteuses prises par des délégués. Une autre fois, il a dû tenir un congrès spécial pour se départir d'articles de son programme qui, à son avis, l'empêchaient de fonctionner adéquatement.

Le RCM n'en est pas encore là. Mais certaines des prises de position adoptées lors de son congrès de fin de semaine présentent cette tendance propre aux partis dogmatiques: substituer le pouvoir des membres du parti à celui des élus de toute la population.

C'est ainsi, par exemple, que les anciens premiers ministres socialistes français, Pierre Mauroy et Laurent Fabius, se sont fait reprocher par leurs pairs socialistes de faire des compromis électoralistes et d'être, somme toute, des déviationnistes par rapport au programme du parti.

Mme Kathleen Verdon, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, a soutenu durant le week-end que l'administration municipale devrait attendre que, le moment voulu, la population puisse décider si elle est en faveur des conseils de quartier.

Rien n'y fit: les délégués du RCM ont fixé comme priorité la mise en place dans les plus brefs délais des conseils de quartier permanents. Les militants auraient pourtant intérêt à retenir les observations du politicologue Jean-François Léonard. Le RCM, a-t-il rappelé, n'a pas le monopole des revendications populaires. C'est à l'ensemble des citoyens et non aux adhérents d'un seul parti à dicter au maire et à son équipe la conduite à prendre.

Pierre VENNAT

Paul Sauriol

La vie, la pensée et l'action de Paul Sauriol, qui vient de mourir à l'âge de 82 ans, se confondent avec l'histoire du journal *Le Devoir* qu'il a servi inlassablement durant une soixantaine d'années. Admis à la retraite en 1971, il n'en continua pas moins, avec la même foi inébranlable, d'aider l'institution en sa qualité de secrétaire du Conseil d'administration de l'Imprimerie populaire.

Entré en 1928 dans un journal de combat que dirigeait avec fougue son fondateur Henri Bourassa, Paul Sauriol a connu durant toutes ces années la grandeur, l'exaltation et le dénuement d'une maison dont il partagea la ferveur et la pauvreté.

Reporter exemplaire et assidu, il fut un commentateur studieux et, à ses heures, combatif. Grâce à son actif concours, *Le Devoir* a pu en 1960, sous Gérard Filion, promouvoir la cause de la nationalisation de l'électricité. Nationaliste impénitent, il refusa le pari de la souveraineté.

Paul Sauriol a honoré sa profession.

Michel ROY

(Droits réservés)

TRIBUNE LIBRE

Quand on écrit «à la hache»

À M. Jean-Paul Desbiens,

■ Quand on écrit «à la hache» comme vous vous plaisez à le faire, on est bien mal placé pour enseigner aux autres les bonnes manières (réf.: votre chronique du 18 novembre sur M. René Lévesque). On est surtout bien mal venu de traiter les autres de «crocodiles» (en faisant porter le paquet par un supposé «ami» charriant leurs émotions sur la place publique.

M. René Lévesque était un homme public et il a été honoré comme tel. Que cette histoire d'amour entre lui et les Québécois amène des «débordements», cela est tout à fait normal pour quiconque a déjà vécu l'amour.

Que quelques esprits peu scrupuleux et manipulateurs se servent des événements pour faire de la «petite politique», cela est, hélas! possible. Personnellement je n'en connais pas, mais il est vrai que je ne suis qu'un simple mortel.

Mais vous, sous prétexte de dénoncer ces immondes créatures, vous «écharognez» avec votre «hache mal affilée» tous ceux et celles qui ont aimé René Lévesque et ont cru bon de ne pas s'en cacher à l'occasion de son décès subit. Vos grands mots «à cinq piastres» et vos citations latines ne réussissent pas à cacher votre mépris du sentiment populaire. Comme le disait M. Duplessis, «l'instruction, c'est comme la boisson, il y en a qui ne portent pas ça!».

Quand on ne se sent pas de la famille, ou qu'on y étouffe comme vous, on peut au moins avoir la décence de respecter ceux qui y croient encore sincèrement et ne pas venir «relancer» sur la tombe de leurs proches. C'est comme ça que ça se vit chez nous!

Yves BREAULT
Joliette

René Lévesque: made in Canada

■ Depuis le décès de M. René Lévesque, beaucoup de bonnes choses ont été écrites et dites sur lui. Tous ces hommages sont amplement mérités: M. Lévesque était un grand homme politique.

Il y a cependant un point qui revient souvent: «René Lévesque était un grand démocrate.»

Si M. Lévesque était un démocrate, c'est bien grâce aux institutions canadiennes qui permettent à un homme politique de faire valoir ses idées (même quand celles-ci visent le démembrement du pays) sans risquer d'être exilé, emprisonné ou tout simplement liquidé. Dans ce sens-là, et à la limite, ce sont ses adversaires, à l'époque, qui sont dignes d'éloges pour leur interprétation magnanime des lois.

Donc, à mon avis, et sans diminuer en rien ses qualités, M. Lévesque est le «produit» des moeurs éminemment démocratiques de la vie politique canadienne et non le «précurseur» comme on va finir par nous le faire croire. Il portait la marque «Made in Canada».

Kamel RAHMOUNI
Ile-des-Soeurs

Et puis après?...

■ Dans la série d'articles de Monsieur Claude Gingras consacrée à la tournée de l'OSM en Europe, il est permis de douter de la pertinence de ses commentaires répétés au sujet de la robe de Madame Anne-Sophie Mutter. Monsieur Gingras nous fait remarquer que Madame Mutter porte toujours la même robe, et puis après? Est-ce que la performance de la violoniste en souffre? Est-ce que tous les musiciens portent un costume différent à chaque soir? Et quel est l'intérêt pour le lecteur de savoir que Madame Mutter n'a apporté qu'une seule robe en tournée à part que de trouver cette préoccupation bien mesquine de la part de Monsieur Gingras?

Hélène DANSEREAU
Repentigny

Parlant de «clarté»

■ *La Presse* a-t-elle des leçons de clarté à donner à qui que ce soit?

Si je me souviens bien, il y a deux ans, ce journal avait plutôt favorisé la venue de Pierre-Marc Johnson à la tête du Parti québécois. Par la suite pourtant, *La Presse* n'a cessé d'en présenter une image négative, soulignant à l'envie ses difficultés et ses déboires. Quand on n'avait rien de précis à lui reprocher, on lui faisait des procès d'intentions (est-il vraiment souverainiste? ne cherche-t-il pas à cultiver l'ambiguité?). À part une ou deux fois, je ne me souviens pas qu'on se soit indigné bien fort, à *La Presse*, des sarcasmes et des procédés antiparlementaires dont le premier ministre Bourassa usa constamment contre son adversaire péquiste.

Et maintenant, voilà M. Michel Roy qui vient prodiguer ses conseils de clarté à Jacques Parizeau. À lire entre les lignes, ça revient à peu près à ceci: «Attention, si vous revenez de la «clarté» de vos positions antérieures, à savoir qu'un vote pour le PQ est un vote pour l'indépendance, nous vous ferons subir le même sort qu'à votre prédécesseur, on vous assassinera à coup de plume.»

Les journalistes de *La Presse* aiment bien la «clarté» quand elle est suicidaire pour l'option indépendantiste.

Mais soyons sérieux. Le rejet du vote référendaire lors du «renérendum» de 1981 représentait-il une position plus ambiguë que celle qui dissocia, avant 1976, le vote pour un bon gouvernement et le vote pour l'indépendance? N'était-il pas, au contraire, la seule façon démocratique d'agir que de ne pas confondre désir de changement de régime et désir de changement de gouvernement?

Si par hasard Jacques Parizeau avait plus de modération et de sens politique que ses supporters?

Louise ROBILLARD
Saint-Luc

Caissières congédiées

En réponse à la lettre de M. Jean-Louis Tremblay parue dans la Tribune libre *de* La Presse *du 19 novembre. M. Tremblay disait avoir eu de la difficulté à se faire servir en français au Faubourg Sainte-Catherine.*

Monsieur Tremblay,

■ Nous avons toujours cru que notre clientèle de la fruiterie «Plantation» du Faubourg Sainte-Catherine était en droit de recevoir un service en français. Vos malencontreuses expériences à notre magasin ne reflètent en aucun point notre attitude face à notre clientèle.

Nous regrettons sincèrement les évéments qui se sont produits et ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin d'éviter qu'un tel incident se répète.

Nous aimerions aussi souligner que les deux caissières impliquées parlaient couramment le français. En fait, l'une d'elles était de langue maternelle française. Vous avez sans aucun doute été confronté à un problème de comportement que nous avons été incapables de prévoir. Un tel comportement est évidemment inacceptable de mon point de vue.

Les deux caissières ont été congédiées.

Harvey LEVY
Propriétaire de la «Plantation»

Un bon «prophète»...

À Michel Girard
La Presse

■ Votre habile analyse du marché, en date du 8 septembre, m'a d'autant plus frappé que, en 1929, j'étais débutant dans un bureau de courtage où j'ai heureusement eu la chance d'apprendre que la Bourse était un petit jeu attrayant mais fort dangereux. Je me rappelle nos meilleurs clients tristement nous raconter leurs déboires — plus précisément, leur désespoir.

Vous avez été un bon prophète des événements et je vous en félicite. Si je vous avais écouté davantage, ma perte sur papier aurait été beaucoup moindre... À 80 ans, tout compte!

J. Raoul BERNIER
Montréal

Merci

■ Gros merci au corps policier municipal de Saint-Jérôme ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont participé aux recherches pour retrouver notre Diane.

Jean-Paul Paquette
et la famille

NDLR

■ *La Presse ne s'engage pas à publier toutes les lettres qu'elle reçoit. Elle se réserve le droit de les condenser au besoin ou d'en publier des extraits. Priorité est accordée aux lettres d'intérêt général qui font suite à des articles publiés dans* La Presse. *L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre,* La Presse, *7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.*

Attitude intégriste

■ Dans le Québec d'antan, des curés montaient en chaire pour proclamer que le ciel était bleu et l'enfer rouge. En 1987, avant les élections scolaires, certains d'entre eux n'ont pas hésité à recommander à leurs fidèles de voter pour le «bon» candidat. Pour ces prêtres, la valeur d'un commissaire d'école est essentiellement liée à son étiquette religieuse. Le triste paradoxe de cette histoire est que des candidats catholiques, ayant refusé de lier leur sort au Mouvement scolaire confessionnel par probité et liberté d'esprit, ont, de ce fait, perdu leur élection.

Si vous avez la curiosité de téléphoner au MSC, vous découvrirez que ce mouvement tourne en rond autour d'une idée fixe: davantage de religion catholique dans nos écoles. Point final. Ne cherchez pas une quelconque philosophie de l'enseignement dans le discours de ses adeptes: ce serait un effort inutile. Les membres du MSC sont «contre les syndicats et contre toute idéologie», dixit leur publicité.

C'est au nom même de la religion chrétienne qu'il faut dénoncer cette apologie du catholicisme doublée d'un rejet de toute préoccupation idéologique, sociale et politique. Une telle attitude ne peut mener qu'à l'intégrisme: on en connaît déjà les fruits dans certains pays.

Louise NEPVEU
Roxboro

Marcel Adam

M. Bourassa doit clarifier les choses

Deux événements récents méritent un bref commentaire parce qu'ils ne sont pas insignifiants même s'ils n'ont pas fait grand bruit.

Le premier concerne l'audition par la Cour suprême des plaidoyers relatifs à la contestation de la loi 101.

Il y a deux semaines, Me André Tremblay, l'un des avocats qui défendaient les clauses litigieuses de la loi, rencontrait les journalistes après les audiences pour dire notamment ce qui suit:

« Mes concitoyens devront juger par eux-mêmes de la valeur de l'option fédérale s'il n'est pas possible à l'intérieur de cette option de défendre ce qui est extrêmement important pour le Québec, la protection de la langue française ».

Un commentaire aussi nettement politique, exprimé par le représentant du procureur général du Québec, est pour le moins déplacé.

Comme ce professeur de droit constitutionnel est considéré comme un conseillé écouté de M. Bourassa, sa déclaration prend une grande importance et compromet du fait même le chef du gouvernement au nom duquel il a agi dans cette cause.

On n'a jamais entendu M. Bourassa mettre dans la balance les acticles contestés de la loi 101 et l'option fédéraliste de son parti.

Il est vrai que le gouvernement défend la loi 101 comme si toutes ses dispositions étaient essentielles à la préservation de la langue française. On peut trouver discutable cette argumentation qui a pour effet de court-circuiter les raisons que M. Bourassa invoquait il y a deux ans pour s'engager à retirer les « irritants » de la loi 101. Mais il n'y a pas motif à extrapoler comme l'a fait Me Tremblay.

Aussi est-on justifié de se demander s'il parlait de lui-même ou s'il répétait ce qu'en haut lieu on lui avait soufflé de dire. Il revient au premier ministre de tirer les choses au clair.

Si M. Bourassa ne trouve rien à redire sur le contenu de la déclaration, peut-être devrait-il au moins s'interroger sur l'opportunité d'une intervention susceptible de nuire à la cause du Québec si elle devait être perçue par les magistrats comme une pression indue sur la Cour suprême.

•

Le second événement concerne un vol de tableau dont le dénouement judiciaire, la semaine dernière, a révolté avec raison l'innocente victime en même temps que tous ceux qui ont le moindre sens de la justice.

En 1969 l'ex-ministre fédéral Serge Joyal s'offrait au terme de ses études en Angleterre, un petit tableau au prix de $100. En 1975 sa maison de campagne est l'objet de cambriolages au cours desquels disparaissent plusieurs tableaux dont sa petite toile.

En 1984 M. Joyal aperçoit une reproduction de son tableau dans un journal, suite à une conférence de presse convoquée par le propriétaire d'une école de peinture, M. Georges Boka. Celui-ci déclarait s'être procuré le tableau pour $100 chez un brocanteur. Par la suite il devait apprendre qu'il s'agissait d'une oeuvre exécutée par le grand maître Rembrandt et l'un de ses élèves, qui vaudrait plus de $2 millions.

Mais dans cette affaire ce n'est pas l'authenticité ni la valeur du tableau qui sont en cause mais la justice, dans le sens où l'entend le commun des citoyens.

M. Joyal alerta donc la Sûreté du Québec, qui saisit la toile, et les parties se retrouvèrent en cour.

M. Boka reconnut devant le tribunal que le tableau avait été volé à M. Joyal; mais il plaida la bonne foi puisqu'il ignorait ce fait au moment d'acheter la toile.

Quiconque avait été chargé d'arbitrer ce litige, armé seulement de son sens de la justice naturelle, aurait tranché de manière à ce que M. Joyal récupère son tableau et M. Boka son argent.

Mais ce n'est pas ainsi que le juge Marcel Belleville décida que la justice devait en l'occurrence être rendue. Lié par les dispositions de la loi, il jugea que M. Boka pouvait garder la toile, le Code civil stipulant en effet que quiconque acquiert un article de bonne foi a droit de le garder passé un délai de trois ans.

Ce n'est donc pas la décision du juge qui fait problème mais l'iniquité de la loi qui contribue moins à redresser un tort qu'à perpétuer le dommage causé à la victime.

Avec raison M. Joyal trouve cette situation éminemment injuste. Il se demande ce qui arriverait dans le cas d'un chef-d'oeuvre d'une grande valeur que quelqu'un achèterait de bonne foi sans savoir qu'il avait été volé à un musée?

Est-il imaginable que le musée ne pourrait pas le récupérer?

Si un musée se faisait faire ce que M. Joyal vient de subir je sais ce qui arriverait: le législateur modifierait au plus sacrant une loi aussi inique.

LIBRE OPINION

Le PQ de retour à la case de départ?

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

M. Jean-Pierre Charbonneau est député de Verchères pour le Parti québécois.

■ En démissionnant comme il l'a fait de la direction du Parti québécois, Pierre Marc Johnson a peut-être ramené les indépendantistes, les souverainistes, à la case de départ.

Quand René Lévesque a quitté le Parti libéral et lancé le Mouvement souveraineté-association en 1967, les indépendantistes luttaient avec la conviction que la seule façon de vaincre était de concentrer toute leur action politique sur la propagation de la bonne parole et de mettre en jeu l'option à chaque scrutin électoral.

Bien plus, à cette époque où un vote devait signifier un appui pour l'indépendance, on disait aussi qu'une majorité de sièges serait suffisante pour enclencher l'accession à la souveraineté. Il n'était pas non plus question de faire accompagner l'accession à l'indépendance politique d'une négociation sur le maintien de l'union économique canadienne.

Avec l'entrée en scène de René Lévesque, une nouvelle démarche indépendantiste prit forme et place. Celle-ci s'enracina rapidement dans les exigences démocratiques fondamentales: une majorité des voix plutôt qu'une majorité de députés et un choix référendaire clair avec un résultat non équivoque plutôt qu'une élection référendaire ambigüe sur les enjeux et les résultats.

Cette seconde démarche vers la souveraineté s'est imposée autant parce qu'elle répondait mieux aux convictions de nombreux indépendantistes qu'à cause de la stature politique de René Lévesque.

Il faut ajouter aussi que le projet de souveraineté-association a contribué considérablement à caractériser la nouvelle démarche et à faire avancer l'idée d'un pays québécois. Avec la souveraineté-association, les indépendantistes cessaient d'être des séparatistes. Ils inscrivaient leur projet de pays dans le courant moderne des interdépendances.

Malgré le charisme de René Lévesque et les gains électoraux rapides du PQ, ce ne fut jamais l'harmonie totale entre les tenants des deux tendances souverainistes. Beaucoup aimaient plus René Lévesque et les succès qu'il rendait possible que ses idées. Toutefois, malgré tout, la coalition a tenu solidement jusqu'au référendum. Par la suite, les ondes de choc du 20 mai 1980 sont apparues en crises successives remettant en question, plus cruellement d'une fois à l'autre, la démarche étapiste, progressive, modérée et pragmatique du père fondateur.

En 1981, les plus pressés lancèrent par-dessus bord l'exigence d'une majorité de voix, la méthode référendaire et l'association économique avec le reste du Canada. En 1984, on recommença en larguant à nouveau la méthode référendaire pour revenir à un vote pour le PQ = un vote pour la souveraineté.

Au congrès du leadership de 1985, ce fut la course aux plus vrais des vrais et au début de 1987, ce fut la promotion haut et fort à reprendre sans délai et indépendamment du contexte et de l'état de l'opinion.

On a beaucoup parlé du virage du PQ vers le beau risque fédéraliste. On oublie cependant de rappeler qu'après la tromperie constitutionnelle de Trudeau et la nouvelle radicalisation de juin 1984, il y eut une élection fédérale où on a choisi de faire confiance au discours réconciliateur et réparateur du fédéraliste Brian Mulroney, le petit gars de Baie-Comeau!

René Lévesque, Pierre Marc Johnson, moi-même et bien d'autres qui avons choisi de ne pas se lancer tête baissée dans une élection sur la souveraineté en 1985, considérions alors, compte tenu du contexte, que pour que l'idée de la souveraineté puisse redevenir une question pertinente à promouvoir et à poser, il fallait prendre le risque d'engager des négociations constitutionnelles avec Mulroney et les autres et aller au bout des promesses des tenants du NON pour qui cette réponse devait vouloir dire OUI.

L'alternative

L'alternative était une élection suicidaire. Plusieurs ne voulaient pas mourir alors au front mais ont choisi la sortie historique de rupture d'éclat plutôt que de proposer clairement les avantages de l'approche qu'ils privilégiaient en démissionnant. On a préféré traiter les anciens compagnons d'arme de pseudo-fédéralistes et d'assoiffés de pouvoir.

Et, puisqu'il fallait un nouveau grand responsable, Claude Morin étant parti, ce fut vite Pierre Marc Johnson. Il était plus facile de faire de celui-ci le Vilain par excellence que de s'en prendre au grand timonier. Et quand il eut l'audace de baptiser clairement la démarche que le PQ a suivie pendant plusieurs années à la tête de l'État, alors-là... Pouvait-on laisser passer si belle occasion de brandir à nouveau le spectre de l'unionationalisation du PQ et d'affaiblir son leadership naissant pour qu'il ne dure pas trop longtemps?

On prétendit alors que l'objectif de la souveraineté était abandonné au profit de l'affirmation nationale. Pourtant, tel n'a jamais été le cas. Bien sûr, Johnson ne proposait pas de mettre l'emphase d'abord sur le discours. Il voulait auparavant s'attaquer aux problèmes de minorisation et de banalisation du Québec qui commande une réaction rapide si on ne veut pas éventuellement prêcher dans le désert. Il proposait aussi d'adopter une approche revendicatrice au plan constitutionnel; en somme, la souveraineté secteur par secteur, morceau par morceau si chère aux démissionnaires de 1984 sans toutefois la tromperie du vocabulaire qui laissait croire à un combat pour l'indépendance, alors qu'il s'agissait d'un combat d'indépendantistes et de nationalistes pour un État provincial plus autonome.

Durant son premier mandat de Gouvernement, le PQ avait multiplié les gestes d'affirmation nationale. La Loi 101 a été le plus spectaculaire. Malheureusement, dans son deuxième mandat, le PQ n'a pas su poser des gestes importants d'affirmation nationale, trop obnubilé par l'offensive constitutionnelle fédéraliste, la crise économique et les chicanes de famille. Johnson voulait que le PQ à la tête d'un pouvoir encore provincial ne répète pas les erreurs de 1981-1985. Des souverainistes sans le mandat de réaliser l'indépendance politique peuvent faire plus et mieux que de gérer la belle province tout en reprenant haut et fort la promotion de la cause.

Pas de chance

Pierre Marc Johnson n'a pratiquement pas eu de chance de prendre son envol. Il a fait des erreurs et il avait des défauts, comme tout le monde d'ailleurs. Mais cela n'explique pas fondamentalement les difficultés de popularité du PQ. Deux ans après son élection à la tête du Parti libéral ontarien, David Peterson affichait un score de 17 p. cent dans les sondages. Un an plus tard, il devenait Premier ministre d'un gouvernement minoritaire avec 38 p. cent d'appuis. Il y a quelques mois, soit deux ans après, il devenait le maître absolu avec une majorité des voix.

Si le PQ ne donne pas l'impression d'avoir les idées claires, c'est beaucoup parce que les chicanes perpétuelles relancées au début de 1987 ont retenu plus l'attention de l'opinion que ses nouvelles orientations pourtant passablement riches et bien branchées sur les grands défis et les principaux problèmes de l'heure. La social-démocratie est devenue plus que jamais avec Johnson un contenu articulé et cohérent au PQ.

Bien peu de ceux et celles qui ont frappé le jeune chef avaient activement participé à l'exercice de redéfinition des grandes orientations. Beaucoup plus étaient au neutre attendant le moment propice pour planter le Vilain. Sans compter les belles déclarations de satisfaction et de félicitations de certains ex-péquistes à l'endroit du gouvernement Bourassa qui récolte habilement les fruits des coups de barre douloureux du gouvernement Lévesque et du calme après la tempête.

Maintenant, que va-t-il se passer? Logiquement, monsieur Parizeau devrait dire enfin tout haut ce qu'il n'a jamais dit trop clairement mais qu'il a toujours laissé entendre efficacement. Grand héros de la tendance « orthodoxe », il devrait normalement proposer de revenir à la démarche indépendantiste d'avant le Mouvement souveraineté-association. Un vote pour le PQ sera un vote pour l'indépendance, plus question de référendum, encore moins d'association économique avec le reste du Canada; quant à la majorité des sièges, elle devrait suffire. N'est-ce pas ce que Lévesque et Johnson n'osaient pas faire par manque de courage ou de conviction?

Osera-t-il?

Mais lui, osera-t-il? Déjà, certains préparent le terrain aux accommodements et aux compromissions. Le programme de Johnson peut suffire! On n'a pas besoin de le changer! Il s'agit simplement de peser sur l'accélérateur de la promotion. Mais alors, quel sera l'enjeu de la prochaine élection? Un bon gouvernement provincial dirigé par le Grand Argentier? Quand même pas. Plutôt un gouvernement indépendantiste qui posera des gestes d'affirmation nationale en attendant de pouvoir faire la souveraineté!

Les fleurs ne poussent pas plus vite même si on tire dessus. Et il faut des conditions propices pour que les discours — qu'il faut faire bien sûr — soient écoutés, reçus positivement et considérés comme opportuns et pertinents.

À ce propos, on a bien reproché à Johnson de ne pas en parler beaucoup. Mais, Monsieur lui, sur toutes les tribunes prestigieuses qu'il a eues depuis trois ans, en a-t-il parlé une fois?

Maintenant, dit-on, c'est différent. René Lévesque est mort et le peuple est sorti de sa torpeur. Pourtant, le coup d'État a commencé avant le deuil grandiose. Et celui-ci a-t-il à ce point modifié le terroir québécois pour qu'à nouveau la bonne parole puisse fructifier rapidement et porter les fruits tant attendus? Je voudrais y croire mais... Chose certaine, s'il faut un grand rassembleur, celui-ci devra faire plus que rameuter les vrais qui n'aimaient pas l'approche Lévesque-Johnson. Il devra aussi garder les autres, ceux qui sont restés et qui croyaient en l'autre démarche et en l'indépendance. Mais, il devra surtout convaincre ceux et celles — et ils sont bien plus nombreux — pour qui l'idée du pays québécois est encore inacceptable ou dénuée d'intérêt véritable.

Rassembler les militants(e)s est une chose; rassembler un peuple en est une autre. Le vrai défi, il est là, gigantesque. S'il en est capable, tant mieux.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400.» Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

Lysiane Gagnon

Un parti en transition (1)

Entre la marginalité et l'antichambre du pouvoir, entre la pureté socialiste et le calcul électoraliste, désormais condamné à scruter anxieusement les sondages, le NPD-Québec apparait plus que jamais comme un parti en transition. C'était bien manifeste à son congrès du week-end dernier.

Par certains côtés, la petite formation semblait vraiment passée aux ligues majeures. Finis les sous-sols d'église, les chemises à carreaux et l'austérité révolutionnaire. Le congrès, réunissant 360 délégués de 70 comtés, se tenait dans un hôtel, dans une grande salle bien éclairée, et se déroulait avec une rigueur professionnelle. Même si tout se faisait encore un peu à la mitaine, c'était quand même un gros bond en avant par rapport au passé.

Par d'autres côtés cependant, le NPD-Québec donnait encore l'image d'une formation groupusculaire.

Où, ailleurs que dans un parti marginal, peut-on voir des délégués voter en masse *contre* l'octroi du contrat le plus lucratif de la décennie à leur propre province? C'est dans l'enthousiasme le plus sincère que les néo-démocrates, confondant deux applications du nucléaire (l'énergie et l'armement) se sont prononcés contre la construction, sur les chantiers navals du Québec, des sous-marins à propulsion nucléaire prévus par le ministère de la Défense... et il aurait suffi de quelques voix de plus pour qu'emportés par la pureté pacifiste, ils étendent leur condamnation aux inoffensives frégates! Même M. John « Jean-Paul » Harney, le chef sortant du parti, qui a l'oeil sur un comté (Lévis) où Marine Industrie fait vivre une partie de la région, a participé au concert!

Où, ailleurs que dans un parti encore voué à la marginalité, peut-on voir le chef élu — M. Rolland Morin en l'occurence — se féliciter de représenter « l'aile radicale » du parti? Et l'entendre insister sur le fait que, loin de se contenter d'avoir un « préjugé favorable » aux syndicats, son parti manifestera envers eux un véritable « parti-pris »? Peut-être est-il normal que, dans la tradition travailliste, un parti se mette au service exclusif du mouvement syndical, mais sans doute peut-on douter que ce soit la plus sûre route vers le pouvoir!

Malgré l'augmentation du membership et sa nouvelle visibilité dans les sondages, le NPD-Québec garde les traces de son passé groupusculaire. Les militants majoritairement francophones et néo-québécois qui ont succédé aux intellectuels bourgeois et surtout anglophones des années 50 et 60, présentent l'image d'une « rainbow coalition » — autrement dit, la juxtaposition de groupes militants engagés chacun dans une cause unique, ce qu'on appelle en anglais les « single interest groups », recyclage des déchets, pacifisme, féminisme, droits des gais, des jeunes, des immigrants, tiers-monde, cause du Nicaragua, cause des Palestiniens, etc.

En tout cas, on peut dire qu'en choisissant leurs dates de congrès, tant le NPD que le RCM ont poussé à la limite l'art, si prisé à gauche, du fractionnement des forces: à Montréal, le NPD et le RCM puisent au même bassin de militants. Il y a 52 week-ends dans l'année, mais il fallait que ce soit le même que les deux formations choisissent pour tenir leurs congrès respectifs! Sur-occupés, les délégués et les observateurs à double allégeance faisaient la navette entre l'hôtel Ramada-Renaissance et le cégep de Maisonneuve!

* * *

Un cliché persistant veut que le NPD ressemble au PQ (moins la souveraineté): deux partis avec à peu près les mêmes crédos sociaux et économiques.

C'est faux. Le NPD est beaucoup plus à gauche que le PQ, et les courants socialistes, beaucoup plus forts, et cela transpirait dans toutes les délibérations du congrès.

Un exemple entre autres: une résolution proposant la concertation économique et la cogestion, résolution qui, au PQ, aurait été adoptée, ou débattue sereinement, ou rejetée pour des raisons d'ordre technique (la résolution était effectivement mal faite), a été battue à plate couture pour des raisons idéologiques. Plusieurs délégués se sont succédés au micro pour dénoncer les concepts de « partenaires économiques », de « concertation » et de « propriété privée des moyens de production », autant d'interventions clairement marxistes d'inspiration qui auraient été l'exception dans un congrès péquiste, à quelque période que ce soit de la vie du PQ.

Là où cependant le NPD rejoint le PQ, c'est dans son côté technocratique. Les délibérations sont difficiles à suivre pour qui n'a pas un premier cycle universitaire ou une longue habitude des assemblées délibérantes. Dans le débat sur les statuts, il fallait consulter simultanément quatre cahiers différents pour s'y retrouver!

Avec le PQ, les néos-démocrates partagent cet engagement studieux et désintéressé qui leur fait sacrifier des week-ends entiers pour refaire le monde, mais les néo-démocrates passent en fait moins de temps que les péquistes à fabriquer leur programme, une grande partie du temps étant occupé, dans la bonne tradition syndicale, par d'interminables « messages fraternels » de toutes sortes de camarades-invités.

* * *

Les influences à l'oeuvre au sein du NPD sont diverses. Les militants engagés dans une croisade unidimensionnelle sont nombreux et actifs, de même que les militants néo-québécois de gauche, d'origine italienne notamment, qui ont investi le parti à l'époque où il était presque une coquille vide. On y trouve quelques survivants des mouvements trotskystes, et plusieurs ex-péquistes mais en moins grand nombre qu'on le croit. Philippe Bernard, ancien membre de l'exécutif du PQ, est la seule figure péquiste connue, avec deux ou trois anciens présidents de « comités pour le oui », à s'être joint au NPD, et encore s'agit-il, pour lui comme pour plusieurs autres délégués de la mouvance péquiste qui avaient milité au NPD dans les années 60, d'un retour à ses premières amours.

En raison de la réserve qu'entretiennent les centrales syndicales québécoises à l'endroit du NPD, on y voit moins de délégations syndicales qu'au Canada anglais, où les syndicats sont membres du parti au même titre que les associations de comté. L'influence syndicale y reste forte cependant, à travers les individus qui occupent les postes de premier plan, et dont plusieurs, comme le responsable fédéral, M. Michel Agnaieff (dont on dit qu'il est le vrai maître du parti et a placé ses gens partout), viennent de la CEQ. La moitié des 23 membres du nouvel exécutif sont des « permanents » ou des militants syndicaux, et le nouveau chef du parti, M. Morin, a également fait l'essentiel de sa carrière dans le mouvement syndical.

JEUDI: LE NPD ET LE NATIONALISME

Musique

L'OSM retrouve son public

CLAUDE GINGRAS

L'Orchestre Symphonique de Montréal et son chef, Charles Dutoit, rentrés samedi d'une tournée d'un mois en Europe, retrouvent leur public ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, lors du troisième concert double de la série «Air Canada».

Le public peut donc se rassurer: les avions ne partent pas, mais les concerts ont lieu!

Pendant que Zarin Mehta, le directeur général de l'OSM, est à Moscou, préparant la prochaine tournée de l'OSM (prévue dans ce pays pour 1989), c'est, coïncidence, un programme russe que Dutoit et l'orchestre offrent à Montréal ce soir et demain soir.

En début de programme: le poème symphonique *Stenka Razine*, de Glazounov, «portrait musical» du chef cosaque du XVIIe siècle qui dirigea une rébellion contre le tsar, fut abandonné par ses troupes, capturé et tué. L'oeuvre fait entendre aux trombones le fameux chant des *Bateliers de la Volga*. Très peu connu, *Stenka Razine* n'en est pourtant pas à sa première exécution à l'OSM: Désiré Defauw l'y avait dirigé en 1941.

On entendra ensuite le populaire Concerto pour violon de Khatchaturian, avec comme soliste le jeune Joseph Swensen, né à New York en 1960 de parents norvégiens et japonais. En 1982, M. Swensen avait joué le Concerto en ré majeur de Paganini à l'OSM, dans le cadre des «Concerts Esso».

La première partie du concert se terminera par l'*Overtura buffa*, du compositeur George Fiala, né en Ukraine en 1922 et établi au Canada depuis 1949.

Après l'entracte, Dutoit et l'OSM reprendront *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgsky (orchestration de Ravel), qu'ils viennent de jouer dans cinq villes d'Europe: Barcelone, Madrid, Lisbonne, Munich et Berlin-Est, et qu'ils viennent également d'enregistrer.

Charles Dutoit: Montréal-New York-Montréal la même journée

Depuis leur retour, les musiciens ont bénéficié de deux jours de congé. Les instruments, dédouanés samedi à Amsterdam par le directeur de tournée, Michel-Pierre Boucher, étaient attendus à Montréal hier.

Dutoit, pour sa part, a donné des interviews. Hier après-midi, il a fait le point sur la tournée, rendant hommage aux musiciens «pour leur endurance et la constance de leur travail, et ce dans des circonstances très difficiles, fournissant un rendement haut de gamme et jamais de moins de 90 pour cent». Il a conclu: «J'ai pu mesurer là la vraie valeur de l'orchestre. Un grand orchestre n'est pas celui qui peut donner un ou deux très bons concerts, mais vingt très bons concerts de suite, comme ce fut le cas.»

Dutoit quitte Montréal pour New York jeudi matin à 7 h — à cause de la grève d'Air Canada, il songe à louer un jet — et dirige au Metropolitan Opera à 11 h sa première répétition des *Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach, production dans laquelle il fera ses débuts au «Met» le 21 décembre.

Charles Dutoit: «J'ai pu mesurer là la vraie valeur de l'orchestre. Un grand orchestre n'est pas celui qui peut donner un ou deux très bons concerts, mais vingt très bons concerts de suite, comme ce fut le cas.»

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

Il revient le même jour, pour diriger jeudi, 19 h, à la basilique Notre-Dame, un concert de fonction privée de la Banque de Montréal, co-commanditaire de la tournée, au cours duquel seront reprises certaines oeuvres jouées en Europe, dont la *Rhapsodie sur un thème de Paganini*, de Rachmaninov, avec le pianiste Marc-André Hamelin comme soliste. Vendredi matin, Dutoit sera de retour au Metropolitan et y restera jusqu'au 9 janvier. Pendant ces six semaines, il ne reviendra à Montréal qu'une fois: le 13 décembre, pour un «Concert Esso».

Sur les prochaines tournées de l'OSM, Dutoit a mentionné, outre l'URSS: le Japon, la Scandinavie, l'Italie, l'Amérique du Sud et des villes comme Varsovie et Prague.

LA SMCQ JEUDI SOIR

■ La Société de Musique contemporaine du Québec, qui donne cette saison chacun de ses concerts dans un lieu différent, se produit jeudi soir, 20 h, à l'église de l'Immaculée-Conception. La pièce de résistance du programme est *Vêpres de la Vierge*, de Gilles Tremblay, dont ce sera la première montréalaise, après la création en France en juillet 1986 et des reprises au Festival de Lanaudière et au Domaine Forget l'été dernier.

On y entendra quelques-uns des mêmes interprètes que lors de ces trois précédentes exécutions, soit l'Ensemble des jeunes Instrumentistes du Québec, le soprano Pauline Vaillancourt et l'organiste Réjean Poirier, avec le compositeur à la direction. La partie chorale, cette fois, sera assurée par le Choeur du Studio de Musique ancienne de Montréal et l'Ensemble vocal Tudor.

Les *Vêpres* occuperont la deuxième partie du concert. En début de programme, on entendra des pages de Guillaume de Machaut orchestrées par Gilles Tremblay, une oeuvre pour orgue de Philippe Boesmans, *Fanfare 2*, ainsi que deux oeuvres de Webern pour soprano et ensemble instrumental: *Geistliche Lieder*, op.15, et *Fünf Canonen*, op.16.

CONCERTS DE RADIO-CANADA

■ Les concerts publics du Réseau français de Radio-Canada diffusés en direct de la salle Claude-Champagne le vendredi soir, 20 h, présentent cette semaine la pianiste Louise Bessette, spécialiste de la musique contemporaine, dans des oeuvres d'Olivier Messiaen (quatre extraits des *Vingt Regards sur l'Enfant Jésus*) et de Charles Ives (la célèbre *Concord Sonata*).

Dans le cadre des mini-concerts de 17 h 30, salle Tudor, on entend aujourd'hui le soprano Pauline Vaillancourt, avec son frère Jean-Eudes au piano (pages de Fauré, Papineau-Couture et Tchaïkovsky), et jeudi le flûtiste Mario Duschenes et le Trio à cordes Renoir (programme Mozart).

QUATRE CONCERTS DIMANCHE

■ Dimanche, 15 h, Queen Mary Road United Church, le Clavier d'Autrefois présente la claveciniste Mireille Lagacé dans des oeuvres de Buxtehude et Bach. Intérêt particulier du programme, les oeuvres pour clavecin de Buxtehude étant beaucoup moins connues que ses oeuvres pour orgue (dont Bernard et Mireille Lagacé ont enregistré l'intégrale).

Trois concerts en soirée, 20 h.

À l'église Saint-Jean-Baptiste: *Te Deum*, de Berlioz, *Psalmus Hungaricus*, de Kodály, et *Les Préludes*, de Liszt, par l'Orchestre de la Société Philharmonique de Montréal et le Choeur Guillaume-Couture, dir. Miklos Takàcs.

Au Pollack Hall de McGill: I Musici de Montréal, dir. Yuli Turovsky, avec Geneviève Soly à l'orgue et trois solistes de l'OSM: Theodore Baskin, hautboïste, James Thompson et Robert Early, trompettiste, dans un programme couvrant un vaste répertoire, de Telemann à Bruce Mather.

À la salle Maisonneuve de la Place des Arts: l'Orchestre symphonique du Conservatoire de Montréal, dir. Raffi Armenian, avec trois solistes: Anne-Marie Larose, corniste, Christine Giguère, violoncelliste, et Danielle Laroche, soprano, dans des oeuvres de Rossini, Haydn, Rodrigo, Brahms et Johann Strauss. Le concert sera donné en avant-première jeudi, 20 h, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Dans les deux cas, admission gratuite.

LE «MET» À LA RADIO

■ Les radiodiffusions en direct du Metropolitan Opera de New York commencent samedi, 13 h 30, à Radio-Canada, avec *Tosca*, de Puccini. Dans les principaux rôles: Hildegard Behrens, Ermanno Mauro et Cornell MacNeil, dir. Christian Badea.

AUDITIONS

■ La direction de la série Début annonce des auditions en février pour sa programmation 1988-89. Les candidats doivent soumettre une cassette. Date limite des inscriptions: 15 janvier. Renseignements: 878-9680.

50 MOIS* DE GARANTIE COMPLÈTE*
PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
* Montréal et environs

100$ DE RABAIS SUR LA PAIRE

LA FIABILITÉ MAYTAG

Modèles A112, A212, A412, DE 312 - 40 $ SUR DE 212

MAYTAG
LAVEUSES ET SÉCHEUSES
- Durent plus longtemps
- Ont besoin de moins de réparations
- Sont silencieuses
- Au choix: cuve familiale ou géante

GEORGES POIRIER LTÉE
1500, rue Viel
(boul. Gouin et l'Acadie)
334-6762
Livraison et installation gratuites*
Le spécialiste de l'électroménager à votre service
* Montréal et environs

LA PREMIÈRE MACHINE À ÉCRIRE QUI DONNE DU GÉNIE!

Voici le Système Grammar-Right^MC. Il donne du caractère à votre style, de la vie à vos lettres et de la personnalité à vos documents.

Pourquoi attendre d'être riche et célèbre pour vous offrir les services d'un rédacteur génial alors que vous pouvez vous le permettre tout de suite avec le Système Grammar-Right de la toute nouvelle et incroyable Smith Corona XD 6700.

Il s'agit d'un système particulier qui devient à la fois votre collaborateur et votre professeur car il travaille avec vous et vous aide à améliorer votre style. Ainsi, grâce aux touches Word Alert, Word Count et Thesaurus, vous maîtrisez mieux votre français même si vous n'êtes pas un spécialiste.

Non seulement vous écrivez comme un expert mais vous dactylographiez comme un expert car le

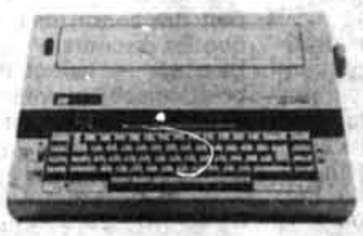

XD 6700 est une machine à écrire portative qui possède un système correcteur des plus perfectionnés.

Grâce aux 140 000 mots de son dictionnaire électronique Spell-Right, à sa touche correctrice WordEraser, à ses fonctions Recherche et Liste, et à son vérificateur d'orthographe automatique, vous repérez vite les fautes de frappe ou d'orthographe et vous les corriger tout aussi rapidement.

De plus, la XD 6700 possède une mémoire de correction de 10 lignes ce qui rend votre travail plus facile et vous permet d'obtenir des pages parfaites en un rien de temps.

La nouvelle machine à écrire Smith Corona XD 6700. Une invention géniale!

MADE IN U.S.A.

SMITH CORONA
LA TECHNOLOGIE DE DEMAIN À VOTRE PORTÉE

Pour obtenir plus de détails, écrivez à Smith Corona Canada Ltée, 440, Tapscott Road, Scarborough, Ontario M1B 1Y4, ou téléphonez sans frais au numéro 1-800-387-5272.

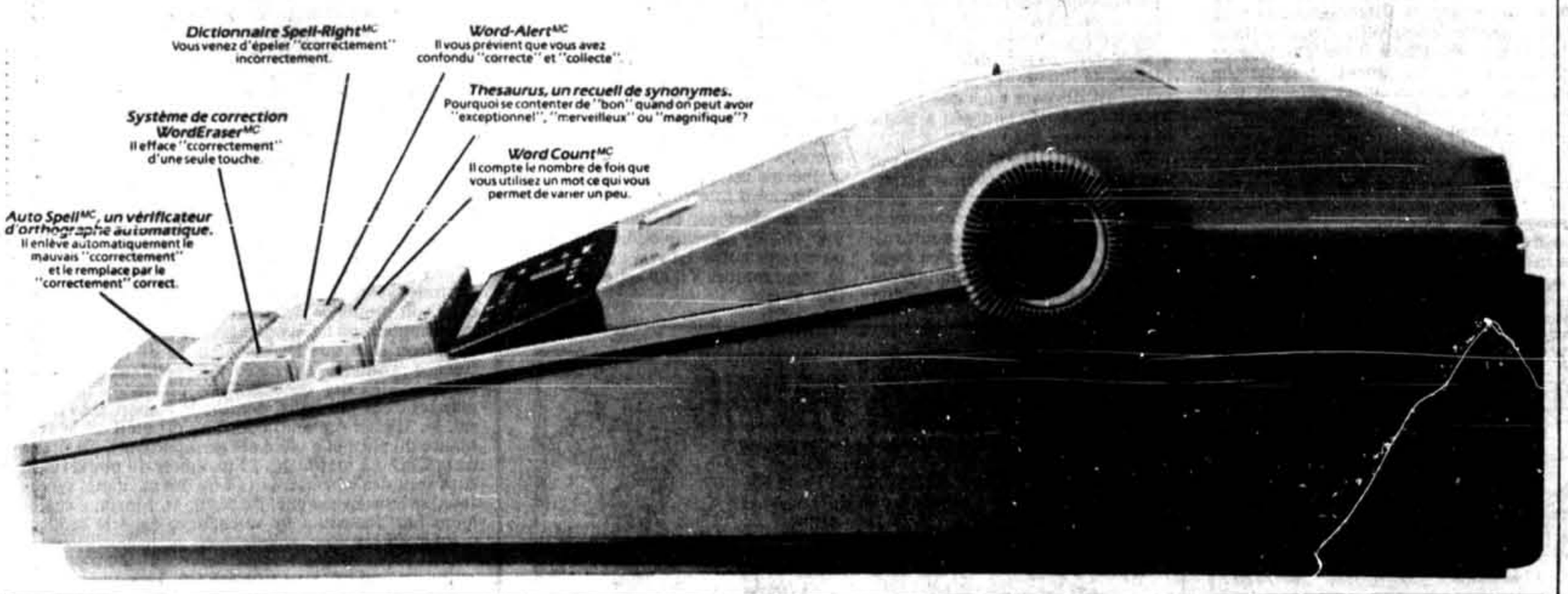

Cinéma

PHOTO JEAN GOUPIL, La Presse

Louis Malle: un film venu du coeur...

SERGE DUSSAULT

Louis Malle est venu, entre deux avions, nous parler de son dernier film, *Au revoir les enfants*, qui prend l'affiche vendredi à Montréal. En fin de journée, il repartait hier pour New York où il vit avec sa femme et sa petite fille âgée de deux ans.

Au revoir les enfants est le premier film qu'il tourne en France depuis douze ans. Entre-temps, il a réalisé aux États-Unis *Pretty Baby*, *Atlantic City* (dont, rappelait-il hier, il a fait le montage à Montréal par un froid sibérien), *My Dinner With André*, *Alamo Bay* et quelques documentaires. Malle a écrit le scénario de *Au revoir les enfants* en partant d'un souvenir d'enfance qui l'a profondément marqué.

« J'avais à peine onze ans, j'étais pensionnaire. Il est arrivé un jour un nouveau qui était différent de nous. Il avait quelque chose de mystérieux. Un matin, un policier en civil et deux gendarmes allemands sont venus l'arrêter, lui, deux autres enfants et le directeur du collège. Ils sont morts en déportation. »

Ces enfants étaient juifs. Le drame se passait en janvier 1944.

« Pendant des années, j'ai cru que ce souvenir était trop personnel pour en faire un film. »

C'est en tournant *Alamo Bay*, au Texas, que Malle a eu, comme il dit, envie de revenir à ses racines.

« Avec la nostalgie, la mémoire m'est revenue. J'ai écrit le premier jet en quinze jours parce que c'était un sujet que je portais depuis tellement longtemps. Mon scénario venait vraiment du coeur, je n'aurais pas pu le faire si je n'avais pas quitté la France depuis un certain temps : mon séjour aux États-Unis m'a encouragé à jouer beaucoup sur l'émotion sans passer par le filtre cartésien des Français. »

Et maintenant?

« J'ai envie de remonter le temps. J'ai envie de prendre d'autres éléments de mon adolescence, de mes premières années d'adulte. Je ferai peut-être deux films qui se passeront dans les années cinquante. Enfin, c'est un projet à longue échéance... »

Les Français le croient rentré pour de bon. Malle n'a rien décidé.

« Les États-Unis continuent de me passionner... »

LE GOETHE DANS L'EST

■ Inauguration aujourd'hui des nouveaux bureaux de l'Institut Goethe, qui logeait depuis 1973 à la Place Bonaventure. L'Institut est maintenant installé rue Sherbrooke, à deux pas de la rue Saint-Denis. Une salle d'une centaine de places servant au cinéma et au théâtre a été aménagée. Projections uniquement en 16mm pour le moment et, dans quelques mois, également en 35mm.

« Cette salle sera aussi à la disposition des petits festivals — comme celui des Femmes — qui n'ont pas beaucoup d'argent, explique Brigitte Hubmann, coordonnatrice des communications. »

Pour fêter son vingt-cinquième anniversaire, l'Institut Goethe de Montréal a décidé de consacrer tout le mois de janvier à « Berlin au cinéma ». Les projections auront lieu à la Cinémathèque québécoise, sauf celles des deux derniers vendredis du mois qui auront lieu au Goethe. Le cinéaste et producteur Helmut Wietz, en quelque sorte spécialisé dans les longs métrages à petits budgets généralement destinés à la télévision allemande, viendra présenter ce qui semble être le premier film réalisé par le comédien Bruno Ganz, *Mémoire* (*Gedächtinis*) sur deux vieux acteurs allemands, Curt Bois, qui a commencé sa carrière en 1908 à l'âge de sept ans, et Bernhard Minetti.

CARTE BLANCHE À ROLAND SMITH

■ La Cinémathèque québécoise donne tous les mois carte blanche à un cinéphile averti qui choisit quelques films l'ayant particulièrement marqué. Pour décembre, choix de Roland Smith, ci-devant du cinéma Outremont et désormais vice-président de Famous Players-Québec : *Louisiana Story* de Robert Flaherty et *Shadows* de John Cassavetes (3 décembre), *Kiss Me Deadly* de Robert Aldrich et *Histoire de Tokyo* de Yasujiro Ozu (4 décembre), *Voyage en Italie* de Roberto Rossellini et *l'Avventura* de Michelangelo Antonioni (5 décembre) et *Vivre* de Akira Kurosawa (6 décembre).

La Cinémathèque présente aussi en décembre une dizaine d'acquisitions récentes et rend hommage à quatre grands disparus : Georges Franju, Mario Ruspoli, Bob Fosse et René Lévesque.

DES PRIMEURS EN FRANÇAIS

■ Mon Cinéma (l'ancien Capitol, rue Sainte-Catherine, dans l'est) était depuis quelques mois consacré au répertoire. Dans trois semaines, il reviendra à une programmation normale, avec primeurs en français. Il offrira entre-temps, à compter de vendredi, un programme double formé de *Jean de Florette* et *Manon des Sources*.

LE BOX-OFFICE DU WEEK-END

■ Ces chiffres ont été fournis à *La Presse* par les Cinémas Unis et la chaîne Cineplex Odéon. Nous les reproduisons tels quels, sans vérification possible. Ils représentent le box-office du week-end dernier (27, 28 et 29 novembre 1987) pour Montréal et la banlieue.

TITRES	LA SEMAINE DERNIÈRE	RECETTES	NOMBRE DE SALLES	NOMBRE DE SEMAINES
1 - Three Men and a Baby	-	$58 778	5	1
2 - Nuts	2	55 156	5	2
3 - Fatal Attraction (1)	1	54 939	7	11
4 - Plains, Trains and Automobiles	-	48 102	3	1
5 - Cinderella (2)	4	34 999	6	2
6 - The Running Man	3	33 807	4	3
7 - Dirty Dancing (3)	5	20 084	5	15
8 - Full Metal Jacket (4)	6	17 633	5	4
9 - Superman IV (5)	-	16 921	4	1
10 - Les Ailes du désir	8	13 012	1	4

(1) Y compris la version française (*Liaison fatale*) : $34 335 sur quatre écrans le troisième week-end.
(2) Y compris la version française (*Cendrillon*) : $22 619 sur quatre écrans, le deuxième week-end.
(3) Y compris la version française (*Danse lascive*) : $16 474 sur 4 écrans le troisième week-end.
(4) En version française.
(5) En version française.

Cinq nouveaux canaux en septembre

Un canal de sports, un de musique 24 heures par jour, un canal familial (jeunesse), un canal météo et TV5

LOUISE COUSINEAU
OTTAWA

À peine habitués à l'arrivée de Télévision Quatre Saisons l'année dernière, les Québécois auront bientôt, probablement en septembre prochain, cinq nouveaux canaux francophones de télé à se mettre sous la dent. Le CRTC a autorisé hier un canal de sports, un canal de musique 24 heures par jour, un canal familial à l'intention de la jeunesse, un canal météo et TV5, le canal qui remplacera TVFQ 99.

Ces canaux ne seront accessibles qu'aux abonnés du câble et seront disponibles sur le service de base capté avec un câblosélecteur. Le coût de l'abonnement augmentera de $2 par mois.

Au Québec, les compagnies de câble n'auront pas le choix d'offrir un ou deux canaux seulement. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes oblige les câblos qui veulent distribuer un des nouveaux canaux francophones à les prendre tous les cinq. Il n'y aura dérogation à cette règle que pour les petites entreprises de moins de 6 000 abonnés.

Le CRTC a également autorisé cinq nouveaux canaux anglophones : un canal de nouvelles de Radio-Canada, un canal religieux multi-confessionnel, un canal pour la jeunesse et un canal météo. De plus, le CRTC a autorisé le Family Channel : mais il s'agira dans ce cas d'un canal de télé payante, auquel les abonnés auront le choix de s'abonner ou pas.

Les 500 000 abonnés de Vidéotron au Québec n'auront sans doute pas accès aux nouveaux canaux anglais. Le président de Vidéotron a déclaré à *La Presse* hier qu'il n'était pas question pour l'instant d'offrir les canaux anglais aux abonnés, qui devraient, même s'ils sont unilingues francophones, les payer obligatoirement.

Disparaissent : Much Music, The Sports Network, TVJQ, TVSQ et le canal météo d'Environnement Canada

L'arrivée de ces nouveaux canaux fera disparaître de nos écrans Much Music et The Sports Network, deux canaux anglais de télé payante, ainsi que les canaux TVJQ, TVSQ et le canal météo d'Environnement Canada actuellement disponibles chez Vidéotron.

Les heureux gagnants

Vingt et un candidats avaient présenté des demandes de canaux en juillet et août derniers au cours de la plus longue audience tenue dans l'histoire du CRTC. Les heureux gagnants du côté francophone sont :

Le **Réseau des Sports**, détenu à parts égales par Télémédia Communications (la station CKAC, etc.) et The Sports Network. On y offrira huit heures de programmation par jour, répétée deux fois. La programmation comprendra 18 heures d'émissions originales crées au Québec, ainsi que des matches de différents sports émanant autant de chez nous que de l'étranger. Les matches actuellement à l'affiche du Sports Network à la télé payante seront dorénavant offerts en français. Le président de Télémédia, Pierre Béland, affirmait hier à l'issue de la conférence de presse que la nouvelle entreprise créerait 90 emplois et qu'il était temps qu'un canal de sports francophone vienne enrayer l'érosion des téléspectateurs francophones vers les stations de langue anglaise. Les abonnés du câble paieront $1 pour ce canal. Il y aura huit minutes de publicité à l'heure.

Musique Plus : Ce canal existait déjà à la télévision payante. Il sera maintenant accessible à tous les abonnés du câble. Au lieu d'être à l'affiche huit heures par jour seulement, il sera maintenant en ondes 24 heures par jour. La programmation de huit heures sera répétée deux fois. Il y aura 12 minutes de publicité à l'heure, et 25 pour cent des vidéoclips seront en français la première année, passant à 30 pour cent la deuxième année et 35 la troisième. Le contenu canadien sera de 60 p. cent par jour. Les propriétaires de Musique Plus sont à parts égales Radiomutuel de Montréal (les stations CJMS et CKMF FM) et CHUM de Toronto. Le tarif par abonné sera de 10 cents par mois.

Le **Canal Famille** : sa particularité sera le seul des nouveaux canaux spécialisés à ne pas présenter de publicité. Le canal offrira une programmation pour enfants et adolescents et sera en ondes de 7 h à 19 h du lundi au jeudi et de 7 h à 20 h les week-ends. Il devra offrir des films pour tous (classés G par la Régie du cinéma du Québec), sa programmation devra être à 60 p. cent canadienne et le canal coûtera 50 cents par mois aux abonnés. Le propriétaire de Canal Famille est Premier Choix : TVEC qui opère actuellement le canal de films Super Écran. Parmi les actionnaires on trouve Cogéco, la société para-gouvernementale québécoise SODICC et M. Harold Greenberg de Bellevue Pathé.

André Bureau : « Les abonnés du câble au Québec ont souffert de sous-alimentation. »

Il y aura aussi cinq nouveaux canaux anglophones : un canal de nouvelles de Radio-Canada, un canal religieux multi-confessionnel, un canal pour la jeunesse, un canal météo et le Family Channel

TV5 Québec-Canada : ce canal remplacera TVFQ 99, la télévision française au Québec. Il offrira quotidiennement neuf heures d'émissions venant de la France (notamment *Apostrophes* et un bulletin de nouvelles européennes fraîches du jour et non pas en retard d'une semaine ou deux comme c'est le cas actuellement à TVFQ), de la Belgique, de la Suisse et parfois aussi de l'Afrique. Nouveauté, 20 p. cent de la programmation sera d'origine canadienne, dont un téléjournal quotidien et une autre émission de 30 minutes faite chez nous. Le canal sera prêt à diffuser en avril prochain. Mais le président de Vidéotron, André Chagnon, disait hier que son entreprise aimerait mieux lancer les cinq nouveaux canaux en même temps en septembre.

Le consortium propriétaire de TV5 est formé de Radio-Canada, Radio-Québec, TV Ontario, Télé-Métropole, Cogéco, Télévision Quatre Saisons, l'Office National du Film et Film Sat Inc. qui représente les producteurs indépendants du Québec. En Europe, les partenaires sont TF-1, Antenne 2, FR-3, la Société suisse de radiodiffusion et de télévision SSR et la Radio-Télévision belge RTBF. Il y aura trois minutes de publicité à l'heure et les frais par abonné seront de 27 cents. TV5 est déjà accessible aux abonnés du câble en Europe.

MétéoMédia Inc : il s'agit d'un nouveau canal météo, disponible 24 heures par jour, où, contrairement au canal d'Environnement Canada actuellement disponible chez Vidéotron, on verra des animateurs en ondes. L'actionnaire majoritaire de ce canal est Lavalin Inc. de Montréal qui détient 80 pour cent des actions. Le minoritaire est le Weather Channel américain. Ce canal coûtera 20 cents par abonné et aura 12 minutes de publicité à l'heure. La même compagnie dirigera le canal météo en anglais.

Dissidence sur Radio-Canada

La décision du CRTC est longuement expliquée dans un document de 274 pages. Il s'agit d'une décision unanime sauf dans un cas : celui du canal anglais de nouvelles de la Société Radio-Canada. Le président du CRTC André Bureau n'a pas voulu dire hier combien de commissaires n'étaient pas d'accord et pourquoi.

La décision du CRTC de rendre les cinq canaux obligatoires aux câblodiffuseurs du Québec (ils ont tout de même le droit de refuser tous ces nouveaux canaux) vient du fait, a dit le président Bureau, que les Québécois ont droit à autant de services diversifiés que les anglophones du reste du Canada. « Les abonnés du câble au Québec, a dit M. Bureau, ont souffert de sous-alimentation. »

Il ajoute que $2 par mois pour cinq nouveaux canaux, c'est le prix de deux journaux quotidiens. Il précise que selon des études, les Canadiens étaient prêts à payer jusqu'à $3 par mois pour de nouveaux canaux de télé.

De plus, a dit M. Bureau, le fait que ces canaux soient sur le service de base du câble les oblige à plus de contenu canadien que les canaux payants. Ainsi, le contenu canadien de Musique Plus montera de 18 à 60 p. cent, et celui du canal de sports de 42 à 60 p. cent.

Danger de fragmentation?

L'arrivée de cinq nouveaux canaux ne risque pas de fragmenter dangereusement les revenus publicitaires, a dit M. Bureau, puisqu'il s'agit de canaux spécialisés qui n'iront pas chercher plus de 4 p. cent de l'auditoire la première année, c'est-à-dire moins que Radio-Québec pour les cinq ensemble. Leurs auditoires resteront toujours restreints, de dire M. Bureau, de par la nature des émissions à l'affiche. Au point de vue de l'assiette publicitaire, l'addition des cinq canaux équivaut à l'arrivée d'un canal conventionnel de télé.

Les abonnés du câble ne rechigneront pas à payer $2 par mois de plus, prédit M. Bureau. « Chaque fois que les compagnies de câble ont augmenté leurs tarifs, elles n'ont pas perdu d'abonnés. Comme les services seront améliorés, ça ne fera pas fuir les abonnés, au contraire. »

Enfin, M. Bureau a souhaité que les petites compagnies de câble offrent les nouveaux canaux à leurs abonnés.

Louise Cousineau

Amenez-en de la télé!

Cinq nouveaux canaux français chez nous en septembre prochain, ce n'est pas rien. C'aurait pu être plus, ou pire, selon les goûts. Mais le CRTC a dit non au canal santé qui aurait offert un service de télé-achat (vous auriez pu vous faire conter les charmes des suppositoires à hémorroïdes comme ceux des potiches capodimonte).

Il a dit non aussi au projet de Télé-Canada parrainé par l'Office National du Film, non au canal jeunesse de Vidéotron, non au canal sport de Vidéotron TVSQ et non au canal autochtone parrainé par Francis Fox. Il a aussi dit non au Réseau de musique télévisée du Québec, qui voulait prendre la place de Musique Plus. Ce dernier refus est bien ironique puisque le promoteur Gilles Chartrand est celui qui a mis sur la *mappe* le concept du canal musical sur le service de base du câble. C'était la seule façon, plaidait M. Chartrand, de rejoindre la population entière du Québec. Alors que la télé payante ne rejoint que ses abonnés. Le ministre québécois des Communications Richard French a applaudi au déménagement des canaux spécialisés de la bande payante au service de base. Mais M. Chartrand se voit refuser son canal au profit de Musique Plus. Le CRTC a trouvé l'idée bonne, mais pas le projet de M. Chartrand. Ainsi va la vie.

Le CRTC ne motive jamais les raisons de ses refus. M. Bureau s'est contenté de dire hier que les projets refusés n'étaient pas aussi bons que les acceptés.

Le Québec étant toujours la province canadienne la moins câblée (un peu plus d'un million de foyers ont le câble), les nouveaux services ne seront pas accessibles à tout le monde. Mais les abonnés du câble devront obligatoirement payer les $2 supplémentaires pour les nouveaux canaux. Ils le feront sans rechigner, a prédit le président du CRTC André Bureau, puisqu'ils auront des nouveaux canaux de télé améliorés.

Mais si vous détestez le sport, vous serez obligés de payer pour le canal tout de même.

TV5 devrait être un TVFQ amélioré, qui n'offrira pas que des émissions françaises (beaucoup de restants, celles qu'aucune de nos chaînes conventionnelles ne voulait acheter ont dit les langues sales), mais aussi des suisses, des belges, un téléjournal européen du jour, et un nouveau téléjournal canadien. Je parie que *Thé Tango* ne sera plus à l'affiche.

Musique Plus sera accessible à tous les abonnés du câble et devra augmenter son contenu canadien et forcément québécois. Ce qui ne nuira certainement pas à notre industrie du disque. Le Réseau des Sports (RDS) diffusera une programmation en français. Auparavant, seul le canal payant The Sports Network était disponible, et en anglais seulement. Hier toutefois, la vice-présidente de CF Cable TV, Mme Diane Legris, émettait l'opinion que le prix de $1 pour ce canal seulement était bien élevé. Elle allait étudier les dérogations permises par le CRTC. Mais là-dessus, M. Bureau a été clair : les gros câblos prendront les cinq nouveaux canaux, ou alors rien du tout.

Ce serait étonnant que les câblos décident de ne pas diffuser ces nouveaux canaux qui seront offerts. Hier, le président André Chagnon de Vidéotron affirmait qu'il était enchanté de la décision du CRTC, qui a reconnu qu'il fallait ajouter des canaux spécialisés au service de base.

Mais M. Chagnon émettait des réserves. Il prônait la complémentarité, mais voilà plutôt la concurrence. Le canal famille, par exemple, diffusera des films de Disney, accessibles aux autres canaux. Le canal de sports concurrencera les canaux conventionnels.

M. Chagnon, qui a toujours prôné une télévision selon nos moyens, se demande si on a vraiment besoin d'un nouveau canal météo, pour lequel il faudra payer, alors que l'actuel émanant d'Environnement Canada donne l'information et est gratuit. M. Chagnon aurait voulu que ses canaux jeunesse et sportif soient agréés par le CRTC. On les a refusés parce qu'ils n'avaient pas assez d'ampleur.

TV5 sera prêt à diffuser en avril, a dit le vice-président de Radio-Canada Franklin Delaney. M. Hubert Harel, de Super Ecran, aurait aussi aimé lancer son canal famille en mai, puisque les enfants seront en vacances tout l'été et que cela permettrait à son nouveau canal de se positionner. Mais M. Chagnon, hier, a dit à *La Presse* qu'il préférerait lancer les cinq nouveaux canaux ensemble en septembre prochain chez Vidéotron.

Le président et éditeur de *La Presse*, M. Roger D. Landry, a remis à M. Jean Duceppe une plaque rassemblant toutes les critiques... favorables à l'homme de théâtre qui ont paru dans le quotidien de la rue Saint-Jacques.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le tout Montréal fête les 15 ans de la Compagnie Jean Duceppe

JEAN BEAUNOYER

■ Il n'y avait pas relâche, à la compagnie Jean Duceppe, hier soir. On présentait au théâtre Port-Royal la pièce *Oublier*, devant les gens de théâtre, de la politique et des médias pour souligner la 15e saison d'une compagnie qui n'a jamais cesser de ressembler au comédien le plus aimé des Québécois.

Une véritable histoire d'amour, hier soir, alors qu'une salle comble composée de directeurs de théâtre, de comédiens chevronnés, d'anciens et d'actuels ministres, d'amis de longue date, acclamait Jean Duceppe qui a bafouillé d'émotion cette fois-ci: « On joue encore avec un petit budget. On joue serré. Je ne veux pas qu'on devienne un trop grosse compagnie, qu'on s'enfle la tête. J'aime le théâtre, j'aime les comédiens, les comédiennes », disait-il, secoué par les hommages reçus.

Jean-Pierre Goyer, président du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal soulignait les débuts de la compagnie Jean Duceppe avec toute son admiration: « Je ne voudrais pas être incongru mais contrairement au titre de la pièce, j'aimerais dire, non pas *Oublier*, mais *Je me souviens* en pensant à l'oeuvre de Jean Duceppe ».

Clément Richard, ex-ministre des Affaires culturelles et maintenant du Conseil des arts du Canada, saisissait l'occasion pour souligner la contribution culturelle de la compagnie Jean Duceppe: « Il lui a gaffi de 15 ans pour combler les attentes et de faire de sa compagnie une institution indispensable. Bravo aux artisans et bravo pour ce niveau d'excellence ».

Madame Lise Bacon, l'actuelle ministre aux Affaires culturelles, parlait elle aussi d'institution: « Cette compagnie est devenue une institution et nous célébrons ce soir, une double histoire d'amour. L'amour du théâtre et l'amour des gens. Et on ne pouvait mieux choisir que la pièce *Oublier* pour illustrer l'opiniâtreté de l'homme qui a bâti ce théâtre ».

Monsieur Roger D. Landry, éditeur de *La Presse*, remettait à cette occasion, une plaque rassemblant toutes les critiques...favorables à Jean Duceppe, parues dans *La Presse*. Puisant dans une entrevue accordée à Martial Dassylva, M. Landry lisait que Jean Duceppe n'avait réussi qu'à peindre la maison des Compagnons de St-Laurent et à raconter des histoires salées pendant tout un été.

Ce que n'a pas contredit le principal intéressé qui a vécu une bien courte expérience chez les Compagnons. Mais Guy Provost, à l'époque, l'avait remarqué et avait reconnu un immense talent. Hier, Guy Provost était dans la salle et le premier à se lever et applaudir un ami de très longue date.

« Cette fête, ce n'est pas le fait d'un seul gars, concluait Jean Duceppe. C'est l'ensemble qui fait qu'on dure. Imaginez que Madame Brind'Amour fêtera les 40 ans de son théâtre bientôt. Il nous reste des croutes à manger ».

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

$3.00 MARDIS

TOUS LES MARDIS AUX CINEMAS CINEPLEX ODEON
• TOUS LES FILMS • TOUS LES CINEMAS

BERRI
St-Denis & Ste-Catherine 288-2115
LES AILES DU DÉSIR (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
LE SICILIEN (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 10:00
FULL METAL JACKET (FR.) (14 ans) 12:00 - 2:15 - 4:45 - 7:15 - 9:45
LA FAMILLE (G) 1:15 - 4:00 - 7:20 - 9:50
LA RUMBA (G) 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25

BONAVENTURE
Place Bonaventure 861-2725
FLOWERS IN THE ATTIC (14 ans) 7:00 - 9:00
MADE IN HEAVEN (G) 7:30 - 9:30

BROSSARD
Mail Champlain 465-5906
SUPERMAN IV (G) (FRANÇAIS) 7:10 - 9:05
FLOWERS IN THE ATTIC (14 ans) 7:30 - 9:30
RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 7:00 - 9:15

CARREFOUR LAVAL
2330 Aut. des Laurentides 688-3684
FLOWERS IN THE ATTIC (14 ans) 7:05 - 9:05
SUPERMAN IV (G) (FR.) DOLBY STEREO 7:10 - 9:15
RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 7:15 - 9:30
BEST SELLER (14 ans) 7:20 - 9:25
UN ZOO LA NUIT (14 ans) DOLBY STEREO 7:00 - 9:20
HELLRAISER (14 ans) DOLBY STEREO 7:10 - 9:10

CENTRE-VILLE
2001 Université
Coin de Maisonneuve 849-4518
SUSPECT (14 ans) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:40
DIRTY DANCING (G) 1:05 - 3:15 - 5:25 - 7:35 - 9:45
LES NOCES BARBARES (14 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
L'AMI DE MON AMIE (G) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20
MADE IN HEAVEN (G) 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35
HOPE IN GLORY (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30
LIKE FATHER LIKE SON (G) 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
EXCEPTÉ MER ET JEU.: aucune représentation
I'VE HEARD THE MERMAIDS SINGING (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
NO WAY OUT (G) 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS
Basilaire 1 288-3141
L'ILE (G) 12:45 - 2:50 - 5:00 - 7:05 - 9:15
UN ZOO LA NUIT (14 ans) DOLBY STEREO 2:00 - 5:00 - 7:15 - 9:25
LE CHANT DES SIRÈNES (G) 1:15 - 3:15 - 5:20 - 7:20 - 9:25
L'HOMME DE PAILLE (G) 12:30 - 2:45 - 5:05 - 7:25 - 9:45
EXCEPTÉ MER.: 12:30 - 2:45 - 5:05 - 9:45

CRÉMAZIE
St-Denis & Crémazie 388-4210
LES YEUX NOIRS (G) 7:15 - 9:30

LE FAUBOURG
1616, Ste-Catherine O. 932-2121
PRINCESS BRIDE (G) DOLBY STEREO THX 12:50 - 3:00 - 5:10 - 7:20 - 9:30
SOMEONE TO WATCH OVER ME (G) DOLBY STEREO THX 12:40 - 2:50 - 5:00 - 7:10 - 9:20
LESS THAN ZERO (14 ans) DOLBY STEREO 12:30 - 2:35 - 4:45 - 7:00 - 9:10
BEST SELLER (14 ans) DOLBY STEREO 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

JEAN-TALON
2 rues à l'est de Pie-IX 725-7000
FULL METAL JACKET (FR.) (G) 7:00 - 9:15

LONGUEUIL
Place Longueuil 679-7451
FULL METAL JACKET (FR.) (14 ans) 7:00 - 9:15
DANSE LASCIVE (G) 7:30 - 9:30

ODÉON-LAVAL
Centre 2000 Boul. St-Martin 687-5207
DANSE LASCIVE (G) DOLBY STEREO 7:30 - 9:35
FULL METAL JACKET (FR.) (14 ans) 7:00 - 9:10

PLACE ALÉXIS NIHON
Niveau du Métro Atwater 935-4246
RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 12:30 - 2:30 - 4:40 - 7:00 - 9:15
HELLRAISER (14 ans) DOLBY STEREO 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:25
PRINCE OF DARKNESS (14 ans) 12:45 - 2:45 - 5:00 - 7:30 - 9:30

PLACE DU CANADA
Via Château Champlain 861-4595
CRY FREEDOM (G) DOLBY STEREO 70 MM 8:15

ST-DENIS
1590 rue St-Denis 845-3222
SUPERMAN IV (FR.) (G) DOLBY STEREO 12:25 - 2:30 - 4:45 - 7:00 - 9:10
DANSE LASCIVE (G) 12:20 - 2:45 - 4:55 - 7:05 - 9:15

SQUARE DÉCARIE
Décarie, sud de Jean-Talon 341-3190
SUSPECT (14 ans) DOLBY STEREO 7:00 - 9:30
BEST SELLER (14 ans) 7:30 - 9:45

ASTRE
St-Léonard 9480 Lacordaire 327-5001
RUNNING MAN (14 ans) DOLBY STEREO 6:45 - 8:45
SUPERMAN IV (G) (FR.) DOLBY STEREO 7:10 - 9:00
HELLRAISER (14 ans) DOLBY STEREO 6:45 - 8:45
UN ZOO LA NUIT (14 ans) 7:00 - 9:10

MONTRÉAL
1584, Mt-Royal & Papineau 521-7870
INTER ESPACE (G) 1:00 - 5:05 - 9:10
2e film: POUR L'AMOUR DE L'ARGENT 3:15 - 7:20
MASQUE (G) 1:00 - 3:05 - 5:00 - 7:15 - 9:25

OMÉGA
Centre Maxi 2675 ch. Chambly Long. 647-1122
LES INCORRUPTIBLES (14 ans) 9:10
2e film: FERRIS BUELLER 7:20
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (G) 9:30
2e film: CONTRAT 7:30

LE PAPINEAU
4519, Papineau 521-4239
LA FAMILLE (G) 19:15 — 21:30
MA VIE DE CHIEN (G) 19:00
LA PURITAINE 21:40

PARADIS
8215 Hochelaga 354-3110
DANSE LASCIVE (G) 7:15 - 9:15
FULL METAL JACKET (14 ans) (FR.) 6:50 - 9:00
LA BAMBA (G) 9:00
2e film: ROXANNE 7:00

LES AILES DU DÉSIR (G) — BERRI
LE CHANT DES SIRÈNES (G) — COMPLEXE DESJARDINS
THE PRINCESS BRIDE (G) — LE FAUBOURG (DOLBY STEREO THX) — VERSION ORIGINALE
SUPERMAN IV (G) LE FACE À FACE — version française — ST-DENIS, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, ASTRE, JOLIETTE
L'île (G) — SERGE DUPIRE, BRUNO CREMER, HUBERT LOISELLE — COMPLEXE DESJARDINS
LES CERTIFICATS-CADEAUX CINEPLEX ODEON SONT DISPONIBLES À TOUS NOS CINEMAS
RUMBA (G) — BERRI
CRY FREEDOM (G) — PLACE DU CANADA (ADULTES $6.50, ÉTUDIANTS $5.50, ENFANTS ET ÂGE D'OR $3.00)

14 ans
"LE MEILLEUR FILM DE GUERRE JAMAIS REALISE."
GLOBE ET MAIL

Un film de Stanley Kubrick
FULL METAL JACKET
EN VERSION FRANÇAISE

BERRI, JEAN-TALON, ODÉON LAVAL, LONGUEUIL, PARADIS, REX À ST-JÉRÔME, RIO À SOREL, PARIS À TROIS-RIVIÈRES, BELVEDÈRE À SHERBROOKE.

LES FESTINS DU RITZ-CARLTON

Un prestigieux concours

RADIO CITÉ 107M — La Presse

1er prix:
UN REPAS GASTRONOMIQUE POUR 10 CONVIVES CHEZ VOUS
Ce mémorable festin sera servi à la résidence même du gagnant par un chef, un maître d'hôtel et deux garçons du **RITZ-CARLTON.**
Le menu – tout à fait dans le ton des fêtes – est si élaboré qu'il nous faudrait toute la page pour vous le décrire dans ses moindres subtilités gastronomiques! Bien sûr, vin et champagne couleront à flot tout au long de ce somptueux repas... Vos invités et vous n'aurez qu'à savourer longuement et à vous détendre. Mais au fait, qui inviterez-vous?

2e prix:
4 INVITATIONS «PREMIÈRE CLASSE» AU RITZ-CARLTON POUR 2 PERSONNNES.
Vous débuterez la soirée par un dîner en tête-à-tête au restaurant **LE MARITIME.** Ajoutez à cela une suite confortable pour y loger le soir même et un petit déjeuner le lendemain matin. Très Ritz, quoi!

RÈGLEMENTS
Les gagnants seront nommés à l'émission "LES GIROUETTES DU MATIN" par ANDRÉ GIROUX entre 7 h 30 et 8 h 30 du 14 au 18 décembre. Ils devront rappeler avant 9 h pour mériter leur prix.
Le festin et les repas devront être pris entre le 26 et le 30 décembre inclusivement.
La valeur des prix est de 4 300$. Règlements disponibles à RADIO CITÉ-FM

Concours
LES FESTINS DU RITZ-CARLTON
a/s RADIO CITÉ FM
Casier postal 107, succursale B, Montréal H3B 3J5
Nom _____ Âge _____
Adresse _____ App. _____
Ville _____
Code postal _____ tél. (bur.) _____ (rés.) _____
Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

19:30 2 81 10 — **Amerika**
L'an dernier, cette mini-série en sept épisodes a connu un battage publicitaire sans précédent avant sa sortie. Hélas, le premier épisode fut tellement ennuyeux que les gros auditoires pressentis ne se sont pas matérialisés. C'est l'histoire des USA après 10 ans d'occupation soviétique. L'Amérique a sombré dans la misère noire. Heureusement Kris Kristofferson veille au grain.

22:00 33 — **A Christmas Special with Luciano Pavarotti**
L'émission classique du temps des fêtes qui a été enregistrée à l'église Notre-Dame il y a bien des années et qui est charmante. Luciano chante, accompagné des Petits chanteurs du Mont-Royal, des Disciples de Massenet et d'un orchestre symphonique dirigé par Franz-Paul Decker.

22:25 2 9 13 — **Le Point**
Début d'une série de reportages sur le français au Québec. Ce soir: le français dans l'ingénierie.

23:20 22 **«Madame de...»**
Un superbe film de Max Ophuls tourné en 1953. Avec Charles Boyer, Danielle Darrieux et Vittorio de Sica.

HORAIRE RÉVISÉ

12:15 2 9 13 — **Les Démons du midi**
Inv.: André Lejeune, Denis Côté, Louise Maillot et le groupe Breton-Cyr. (Céline Dion ne fait pas partie des invités).

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Montréal ce soir (18h)	Escalade		Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Houston Knights		Jake and the Fatman		The Law and Harry McGraw	
5	NBC Nightly News	Family Ties	Cheers	The Billy Graham Denver Crusade		The Presidency: the First Debate			
6	Newswatch (18h)	The Slap Maxwell Story	Hooperman	The Fith Estate		Market Paice	Man Alive	The National	The Journal (22h22)
7	Le Monde (18h)	Chop Suey	Les Grands Romans: Amerika (1ère de 7).					Ad Lib	
8t	Le Monde (18h)	Chop Suey	Les Grands Romans: Amerika (1ère de 7).					Ad Lib	
9	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matlock		Moonlighting		The Law and Harry McGraw	
8	World News Tonight	The Newlywed Game	The New Dating Game	Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting		Thirty Something	
9	Le Bulletin de 18h30	Escalade		Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
10	Charivari	Chop Suey	Les Grands Romans: Amerika (1ère de 7).					Ad Lib	
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	The Last Frontier	Matclok		Moonlighting		The Law and Harry McGraw	
13	Nouvelles du 13 (18h)	Escalade		Robert & Cie	Le Parc des braves	Dallas		Le Téléjournal	Le Point (22h25)
17	Téléservice	L'Indice (19h15)	5 pour 1: b. dessinée	Questions d'argent	Nord-Sud	Lettre d'un bout du monde: Voyage en Grèce.		Animaux & mystères	Justice pour tous
22	World News Tonight	Star Trek		Who's the Boss?	Growing Pains	Moonlighting		• Thirty Something	
23	Today's Special	Dear Aunt Agnes	Magic Shadows	Earth: Visitar.		Heart of the Country		Frontrunners	Rockschool
33	Newshour (18h)	Business Report	Crossroads	Nova: Ancient Treasures from the Deep.		Stories of Christmas Love w. Leo Buscaglia		A Christmas Special with Luciano Pavarotti	
35	La Maison Deschênes	Comptant contem	Cinéma: "Le Dernier Ninja".				Jasmin centre-ville		Le Grand Journal
57	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Nova: Ancient Treasures from the Deep.		Soldiers: Sinews of War.		Danger UXB	
99	Chiffres et lettres	Domicile A 2 (18h50)				Mardi cinéma: les Jeux. Inv.: Jean Carmet.		Le Journal (22h15)	Radio France (22h45)

• Changement de dernière heure.

SPECTACLES

CINÉMA

Afghanistan, d'hier et d'aujourd'hui
Théâtre Arlequin: 19 h, 21 h 30.
Ailes du désir (Les)
Berri (1): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Ami de mon amie (L')
Cineplex (4): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.
Amour au paradis (L')
Carré Saint-Louis: 14 h 05, 18 h, 21 h 45.
À nous deux plaisir
Commodore: dès 18 h.
Baby Boom
Loew's (5): 12 h, 14 h 20, 16 h 35, 19 h, 21 h 25.
Bamba (La)
Paradis (3): 21 h.
Best seller
Carrefour Laval (4): 19 h 20, 21 h 25.
Décarie (2): 19 h 30, 21 h 45.
Faubourg Ste-Catherine (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Blonde Heat
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.
Cendrillon
Greenfield (2): 18 h 30, 20 h 30.
Laval (3): 18 h 15, 20 h 15.
Parisien (2): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30.
Versailles (3): 18 h 30.
Chant des sirènes (Le)
Complexe Desjardins (3): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25.
Cinderella
Dorval (3) 18 h.
Palace (6): 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Dernier spectacle ven.: 22 h 15.
Confessions provocantes
Bijou: 10 h, 12 h 40, 15 h 20, 18 h, 20 h 40.
Contrat (Le)
Omega (2) Ven.: 19 h 30.
Cry Freedom
Place du Canada: 20 h 15.
Danse lascive
Laval 2000 (1). 19 h 30, 21 h 35.
Longueuil (2). 19 h 30, 21 h 30.
Paradis (1). 19 h 15, 21 h 15.
St-Denis (3): 12 h 20, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.
Date with an angel
Loews (4): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 40
Versailles (4): 19 h 10, 21 h 25.
Diane, l'amour et la jouissance
Carré Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 15
Dirty Dancing
Cinéplex (2): 13 h 05, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 35, 21 h 45.
Famille (La)
Berri (4): 13 h 15, 16 h, 19 h 20, 21 h 50.
Family viewing
Bogart (3): 19 h 30, 21 h 30.
Fatal Attraction
Fairview (1). 19 h, 21 h 30.
Imperial: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.
Kent (2): 19 h, 21 h 30.
Ferris Bueller
Omega (1): 19 h 20.
Flic de Beverly Hills (Le)
Omega (2): 21 h 30.
Flowers in the Attic
Bonaventure (1): 19 h, 21 h
Brossard (2): 19 h 30, 21 h 30.
Carrefour Laval (1). 19 h 05, 21 h 05
Folle histoire de l'espace (La)
Chambly. Lun., ven., sam.: 19 h 30.
Chateauguay (1): 19 h.
Full Metal Jacket
Berri (3): 12 h, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45.
Jean-Talon. 19 h, 21 h 15.
Laval 2000 (2). 19 h, 21 h 10.
Longueuil (1). 19 h, 21 h 15.
Paradis (2): 18 h 50, 21 h.
Good Morning Babilonia
Mon Cinéma: 21 h.
Griffes du cauchemar (Les)
Chateauguay (2): 20 h 55.
Hello Again
Dorval (3): 19 h 30, 21 h 40.
Loews (2): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 30.
Versailles (3): 21 h 30.
Hellraiser
Astre (3): 18 h 45, 20 h 45.
Carrefour Laval (6): 19 h 10, 21 h 10.
Place Alexis Nihon (2). 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 25.
Hidden (The)
Parisien (4). 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.
Hidding Out
Palace (3): 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
Homme de paille (L')
Complexe Desjardins (4): 12 h 30, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 25, 21 h 45.
Hope and Glory
Cineplex (6): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Ile (L')
Complexe Desjardins (1): 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 05, 21 h 15.
Incorruptibles (Les)
Omega (1): 21 h 10.
I've Heard the mermaids singing
Cineplex (8): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Inter espace
Cinéma de Montréal (1): 13 h, 17 h 05, 21 h 10.
Jailhouse Girls
L'Amour: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35.
Jeunes bourgeoises
Commodore: dès 18 h.
Less than zero
Faubourg Sainte-Catherine (3): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 19 h, 21 h 10.
Liaison fatale
Greenfield (3): 19 h, 21 h 30.
Laval (1): 19 h 10, 21 h 40.
Parisien (1): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40.
Versailles (2): 19 h 10, 21 h 40.
Like Father like Son
Cineplex (7): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
Love Champions
Guy: 10 h 10, 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 30.
Made in Heaven
Bonaventure (2): 19 h 30, 21 h 30.
Cineplex (5): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.
Masques
Cinema de Montréal (2): 13 h, 15 h 05, 17 h, 19 h 05, 21 h 25.
Maurice
Bogart (1): 18 h 15, 21 h 05.
Mobile Home Girls
Eve: 11 h 35, 14 h 50, 18 h 05, 21 h 20.
Noces barbares (Les)
Cineplex (3): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Noces en Galilée
Mon Cinéma: 19 h.
No Way Out
Cineplex (9): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Nuts
Dorval (1): 19 h, 21 h 20.
Laval (5): 19 h 10, 21 h 40.
Loews (3): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 40.
Versailles (5): 19 h 05, 21 h 30.
Westmount Square: 19 h, 21 h 20.
Parole de flic
Chambly. Lun., ven., sam.: 19 h 30.
Planes, trains and automobiles
Dorval (2): 19 h, 21 h.
Kent (1): 19 h 20, 21 h 25.
Loews (1): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 25. Dernier spectacle ven.: 23 h 35.
Platoon
Parisien (4): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
Pour l'amour de l'argent
Cinéma de Montréal (1): 15 h 15, 19 h 20.
Prince of Darkness
Place Alexis Nihon (3): 12 h 45, 14 h 45, 17 h, 19 h 30, 21 h 30.
Princess Bride
Décarie (2): 19 h 30, 21 h 45.
Faubourg Ste-Catherine (1): 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
Professeur d'amour
Bijou: 11 h 20, 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 22 h.
Real Men
Palace (4): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.
Revanche des tronches (La)
Laval (4): 19 h 10, 21 h 25.
Parisien (5): 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15.
Versailles (6): 19 h 10, 21 h 25.
Roxanne
Paradis (3): 19 h.
Rumba (La)
Berri (5): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.
Running Man
Astre (1): 18 h 45, 20 h 45.
Brossard (3): 19 h, 21 h 15.
Carrefour Laval (3): 19 h 15, 21 h 30.
Place Alexis Nihon (1): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 15.
Sammy and Rosie get laid
Palace (1): 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 45.
Sentence diabolique (Une)
Châteauguay (2): 19 h 15.
Sex Crazy
Eve: 10 h, 13 h 10, 16 h 25, 19 h 40.
Sicilien (Le)
Berri (2): 13 h, 16 h, 19 h, 22 h.
Someone to watch ever me
Faubourg Ste-Catherine (2): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.
Sorcières d'Eastwick (Les)
Parisien (3): 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 10.
Sourd dans la ville (Le)
Mon cinéma: 17 h.
Stakeout
Palace (5): 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 35.
Superman IV
Astre (2): 19 h 10, 21 h.
Brossard (1): 19 h 10, 21 h 05.
Carrefour Laval (2): 19 h 10, 21 h 15.
St-Denis (2): 12 h 25, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 10.
Suspect
Cinéplex (1): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 40.
Décarie (1): 19 h, 21 h 30.
Teen Wolf Too
Dorval (4): 19 h 15, 21 h 40.
Palace (2): 12 h 50, 15 h 05, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 50. Dernier spectacle ven.: 23 h 55.
Télé-sexe
Commodore: dès 18 h.
Three men and a baby
Fairview (2): 19 h 05, 21 h 10.
Greenfield (1): 19 h 15, 21 h 30.
Laval (2): 19 h 05, 21 h 25.
Versailles (1): 19 h 15, 21 h 30.
York: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
Dernier spectacle vers: 23 h 30.
Tuer n'est pas jouer
Châteauguay (1): 20 h 45.
Virginie l'interdite
Carré Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 40, 20 h 35.
Wish you were here
Bogart (2): 19 h, 21 h 10.
Les yeux noirs
Crémazie: 19 h 15, 21 h 30.
Un zoo la nuit
Astre (4): 19 h, 21 h 10.
Carrefour Laval (5): 19 h, 21 h 20.
Chambly. Lun., ven., sam.: 19 h 30.
Complexe Desjardins (2): 14 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 25.

RÉPERTOIRE AUJOURD'HUI

Ailes du désir
Papineau: 19 h, 21 h 30.
Cigogne technologique (La)
Complexe Guy-Favreau: 20 h.
Dishonored
Conservatoire d'art cinématographique: 20 h 30.
Duellistes (Les)
Ouimetoscope: 19 h.
Famille (La)
Papineau: 19 h 15.
High and low
Cinéma de Paris: 19 h.
Montagne sacrée (La)
Ouimetoscope: 21 h 30.
Querelle
Ouimetoscope: 19 h 30.
Puritaine (La)
Papineau: 21 h 40.
Quiet Earth (The)
Cinéma V: 19 h 15.
River's Edge (The)
Cinéma de Paris: 21 h 30.
Sky Odyssey
Milieu: 19 h.
Streetwise
Cinéma V: 21 h 15.
Tarkovsky's Nostalghia
Cinéma V: 21 h 30.
Terre Jeune
Milieu: 21 h.
Untouchables (The)
Cinéma V: 19 h.
Ouimetoscope: 21 h.

MUSIQUE

Chapelle Loyola (7141 e., Sherbrooke) — Ensembles de musique ancienne de l'université Concordia. Dir., Douglas Kirk et Hendrik Bowman: 20 h. Entrée libre.
Salle Tudor (Magasin Ogilvy) — Pauline Vaillancourt, soprano, Jean-Eudes Vaillancourt, pianiste: 17 h 30.
Place des Arts (Salle Wilfrid-Pelletier) — Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Joseph Swensen, violoniste. Oeuvres de Glazunov, Khatchaturian, Fiola, Moussorgsky et Ravel: 20 h.
Université McGill (Salle Pollack) — Choeur des femmes. Dir. Kathleen Anderson. Récital de la classe d'interprétation de chants. Dir. Jan Simons et Michael McMahon: 20 h.

THÉÂTRE

Place des Arts (Salle Port-Royal) — «Oublier», de Marie Laberge. Du mar. au ven., 20 h; sam., 17 h, 21 h.
Café de la Place (Place des Arts) — «Tête-à-tête», de Ralph Burdman. Du mar. au sam., 20 h.
Théâtre du Nouveau Monde (84 o., Ste-Catherine) — «Bonjour là, bonjour», de Michel Tremblay. Du mar. au ven., 20 h.; sam., 16 h, 21 h.
La Licorne (2075, St-Laurent) — «Piège pour Cendrillon», adapt. de Michelle Allen du roman de Sébastien Japrisot, 20 h 30, sauf lun.
Théâtre du Rideau Vert (4664, St-Denis) — «Les Fridolinades», de Gratien Gélinas. Du mar. au ven., 20 h.; sam., 17 h, 21 h.; dim., 15 h.
Théâtre de Quat'Sous (100 e., av. des Pins) — «Le dernier quatuor d'un homme sourd», de Francine Ruel et François Cervantes. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 17 h, 20 h 30.
Théâtre le Mont-Royal (Salle du Collège français, 5210, Durocher) — «Les feluettes», de Michel-Marc Bouchard. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 17 h, 21 h.
Théâtre d'Aujourd'hui (1297, Papineau) — «Les fantômes de Martin», de Gilbert Turp. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 15 h.
Le Shado (3732, St-Dominique) — «Heavy Minou», de Rachel Moisan. Merc., jeu., ven., sam., 20 h 30.
Espace Libre (1945, Fullum) — «La dame dans l'auto avec des lunettes et un fusil à Montréal», de Sébastien Japrisot. Du mar. au sam., 20 h 30.
Puzzles-Scène (3625, av. du Parc) — «A... My name is Alice». Mise en scène de Jean Austen. Du mar. au dim., 20 h.
Centaur (453, Saint-François-Xavier) — «La Sagouine», d'Antonine Maillet. Du mar. au sam., 20 h; dim., 19 h; mat., sam., 14 h.
Centre Véronneau (365, Saint-Jean, Longueuil) — «Urgence aux portes», de Céline Côté: 20 h.
La Belle époque (19, Saint-Laurent, Saint-Timothée) — «Mademoiselle Marguerite», de Roberto Athayde. Jeu., ven., sam., 21 h.

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Maison-Théâtre (255 e., Ontario) — «Le secret de Miris». Présentation du Théâtre de l'Avant-Pays. Merc., jeu., ven., 10 h, 13 h 30; sam., 15 h; dim., 13 h, 15 h.

VARIÉTÉS

Théâtre Saint-Denis (1594, Saint-Denis) — «Cats». Du lun. au sam., 20 h; mat., merc., sam., 14 h.
Spectrum (318 e., Ste-Catherine) — Dennis Christianson: 20 h 30.
Centaur (453, St-François-Xavier) — «Noel Coward: A portrait», de Peter Pringle. Du mar. au sam., 20 h 30; dim., 14 h 30, 19 h 30.
Club Soda (5240, Av. du Parc) — Crime Soda: 21 h.
Biddle (2060, Aylmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 20 h à 1 h. Trio de Charlie Biddles. Du merc. au sam., dès 22 h.
Le Bijou (300, Lemoyne) — Michelle Sweeney. Du merc. au sam., dès 22 h.
La Cage aux Sports (2250, Guy) — Ron Harris, de 17 h à 20 h.
Les Joyeux Naufragés (161 e., Ontario) — Richard Lupien: 22 h.
Bar 2080 (2080, Clark) — Michael Gauthier dès 21 h 30.
Checkers (4514, av. du Parc) — Groupe Chocolate Butter Milk: dès 21 h.
Le Centre Sheraton (1001 o., Dorchester) — **La Croisette**: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 22 h. L'Impromptu. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — **Le Boulevard**. Sam., de 19 h à minuit.
Le Portage (Bonaventure Hilton international) — Aubray Mann et Reflections. Mar., merc., jeu.: 21 h 30, 23 h 30; ven., sam.: 22 h minuit.
Le Reine Elizabeth (Salle Arthur) — «Folies Folies». Présentation de la Belle époque. Merc., jeu., ven., dim., 20 h 30. Sam., 20 h, 22 h 30.
Le Méridien — Tibor Ceasar. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h. François Corneau. Du mar. au sam., de 20 h à minuit.
Le Shangrilla (Peel et Sherbrooke) — Hanny et Natalie. Dim., de 11 h à 15 h.
Le Clavier (Ramada Inn, 6600, Côte-de-Liesse) — Algisa Di Carlo. Du merc. au dim., dès 21 h.
Le Solmar (111 e., Saint-Paul) — Lucilia Mongado, Luis Duarte et Alcides Araujo, dès 20 h 30.

Quoi faire aujourd'hui

CONFÉRENCES

■ À l'UQAM, dans le cadre de la Semaine VLB, conférence à 13 h, par Jean-Marc Piotte, Marie-Blanche Tahon et André Corten. Sujet: **Question de politique, de militantisme et de répression**. Dans la salle A-M050 du pavillon Hubert-Aquin.

RÉUNIONS

■ Le mouvement « **Action-Chômage de Montréal** » invite les chômeurs, hommes et femmes, à ses rencontres d'information sur la loi de l'assurance-chômge, en français, les mardis et jeudis, à 13 h, et les mercredis, à 19 h, au 6839 A, rue Drolet, local 304 (métro Jean-Talon). Renseignements : 271-4099. Le Mouvement offre un recueil de **conseils pratiques pour chômeurs et chômeuses**, au prix de $ 3.

SANTÉ

■ Des rencontres mensuelles d'information médicale concernant le **cancer chez l'enfant** ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 19 h, au 3045, ch. de la Côte-Ste-Catherine, siège social de LEUCAN. Renseignements : France Lebeau, 731-3696.

■ Le CLSC Samuel de Champlain, 1680 boul. Provencher, Brossard, offre un programme de stimulation du développement et de dépistage de problèmes d'audition, de vision et d'hygiène dentaire et de développement psychomoteur et psychosocial chez **les enfants de 0 à 5 ans**. Le programme se déroule à divers endroits, jusqu'au 14 janvier. Prière de communiquer avec le CLSC, au 465-4452.

■ « **Rétablissement inc.** », un organisme bénévole, offre des rencontres pour apprendre à se détendre, retrouver sérénité, calme et joie de vivre, selon une méthode d'auto-traitement en groupe mise au point par le Dr A. Low, les mardis à 14 h, au CLSC Mercier, 6850 est, rue Sherbrooke; les mardis, à 20 h, au Centre communautaire St-Joseph, 1450, boul. Pie X (salle 26), quartier Chomedey, à Laval.

EXPOSITIONS

■ Au Musée d'art de Joliette, 145, rue Wilfrid-Corbeil, une exposition intitulée « **Ou est le fragment ?** », préparée par le Musée d'Art contemporain de Montréal. Du mercredi au dimanche, 12 h à 17 h, jusqu'au 3 janvier.

■ Morin et Eve Reil exposent leurs aquarelles à l'Octogone de LaSalle. Au 1080, avenue Dollard, jusqu au 13 décembre. Renseignements: 367-1000, poste 387

Au Centre des arts d'Outremont, 215, rue de l'Épée, 34 artistes et artisans exposent leurs oeuvres. Au même endroit, une exposition intitulée **Regard sur la matière**, du Conseil de la sculpture du Québec. Jusqu'au 6 decembre, de 14 h à 21 h.

■ La Bibliothèque municipale de Longueuil expose des **tapisseries** d'Hélène Émond, à la succursale Claude-Henri-Grignon, 1660, rue Bourassa, jusqu'au 20 décembre, aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Renseignements: 646-8622.

De retour le DENNY CHRISTIANSON CE SOIR
ALCAN FESTIVAL DU JAZZ HORS SAISON
BIG BAND
Invitée spéciale RANEE LEE
Mardi 1er décembre 20h30
SPECTRUM
Achats par téléphone TÉLÉTRON INT. 861-3851

CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
TOUS LES MARDIS PRIX D'ENTRÉE $3.00
À VOUS FAIRE HURLER DE RIRE! JEFFREY LYONS, SNEAK PREVIEWS / WCBS RADIO
PLANES, TRAINS AND AUTOMOBILES
AUCUN LAISSEZ-PASSER
LOEWS 1:00-3:05-5:10-7:20-9:25
DORVAL dim 1:05-3:00-5:00-7:00-9:00 Tous les jours 7:00-9:00
KENT dim 1:00-3:05-5:10-7:20-9:25 Tous les jours 7:20-9:25
BARBRA STREISAND RICHARD DREYFUSS NUTS
LOEWS 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20
VERSAILLES dim 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40
DORVAL dim 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20 Tous les jours 7:00-9:20
LAVAL dim 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40
Le CINEMA dim 12:00-2:20-4:40-7:00-9:20 Tous les jours 7:00-9:20
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Three Men and a Baby
©1987 Touchstone Pictures
YORK 1:00-3:10-5:20-7:30-9:40
LAVAL dim 12:30-2:40-4:50-7:05-9:25 Tous les jours 7:05-9:25
GREENFIELD PARK dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30 Tous les jours 7:15-9:30
VERSAILLES dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30 Tous les jours 7:15-9:30
FAIRVIEW dim 12:50-2:55-5:00-7:05-9:10 Tous les jours 7:05-9:10
AUCUN LAISSEZ-PASSER
WALT DISNEY'S CLASSIQUE Cendrillon
©1949 The Walt Disney Company
PRIX RÉDUITS: ADOLESCENTS ET ADULTES: $3.50 ENFANTS ET ÂGE D'OR: $3.00
Le PARISIEN 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30
VERSAILLES dim 12:30-2:30-4:30-6:30 Tous les jours 6:30
GREENFIELD PARK dim 12:30-2:30-4:30-6:30-8:30 Tous les jours 6:30-8:30
LAVAL dim 12:15-2:15-4:15-6:15-8:15 Tous les jours 6:15-8:15
VERSION ORIGINALE ANGLAISE AU PALACE ET AU DORVAL
JON CRYER IS HIDING OUT
PALACE 12:20-2:35-4:50-7:05-9:20
LES FILMS DU CRÉPUSCULE PRÉSENTENT Un film de Peter Watkins pour la paix LE VOYAGE THE JOURNEY
14 HEURES PRÉSENTÉES EN 5 PARTIES
BOGART 1ère PARTIE
VERSION ORIGINALE ANGLAISE MATINEES samedi dimanche 1:00
VERSION FRANÇAISE MATINEES samedi dimanche 4:00
DÈS LE 4 DÉCEMBRE À 9h30 TOUS LES SOIRS Le PARISIEN
LE NOUVEAU PROGRAMME LA PUBLICITÉ 87, ÇA CHANGE LE MONDE ...OU PRESQUE DE FILMS PUBLICITAIRES
SAMMY AND ROSIE GET LAID 14 ans
PALACE 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
STAKEOUT 14 ans
PALACE 12:00-2:15-4:30-7:00-9:20
LIAISON Fatale
Version Française de FATAL ATTRACTION
Le PARISIEN 12:00-2:30-4:40-7:10-9:40
GREENFIELD PARK dim 12:00-2:15-4:30-7:00-9:30 Tous les jours 7:00-9:30
LAVAL dim 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40
VERSAILLES dim 12:00-2:20-4:40-7:10-9:40 Tous les jours 7:10-9:40
LA REVANCHE DES TRONCHES version française de "REVENGE OF THE NERDS II"
Le PARISIEN 12:55-3:00-5:05-7:10-9:15
LAVAL dim 12:55-3:00-5:05-7:10-9:25 Tous les jours 7:10-9:25
VERSAILLES dim 12:55-3:00-5:05-7:10-9:25 Tous les jours 7:10-9:25
Teen Wolf Too
LES CHEVEUX VOUS DRESSERONT SUR LA TÊTE
PALACE 12:50-3:05-5:30-7:35-9:50
DORVAL dim 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 Tous les jours 7:15-9:20
Baby BOOM
LOEWS 12:00-2:20-4:35-7:00-9:25
JAMES BELUSHI IS NICK REAL MEN
PALACE 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
SHELLEY LONG HELLO AGAIN
LOEWS 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30
VERSAILLES Tous les jours 9:30
DORVAL Tous les jours 7:30-9:40
DATE with an ANGEL
LOEWS 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
VERSAILLES dim 12:25-2:40-4:55-7:10-9:25 Tous les jours 7:10-9:25
LES SORCIÈRES d'EASTWICK AVEC JACK NICHOLSON
Le PARISIEN 1:45-4:15-6:45-9:10
PLATOON ... est de retour en VERSION FRANCAISE
Le PARISIEN 2:00-4:30-7:00-9:30
«CAPTIVANT!» JANET MASLIN, THE NEW YORK TIMES
WISH YOU WERE HERE!
BOGART Tous les jours 7:00-9:10
★★★★ USA Today GANNETT NEWS SERVICE
Maurice
dim 12:45-3:25-6:15-9:05
BOGART Tous les jours 6:15-9:05
FAMILY VIEWING
A new film by ATOM EGOYAN
«UNE RÉVÉLATION» «FASCINANT» «EXTRAVAGANT»
V.O.A. AVEC S.-T. F.
BOGART Tous les jours 7:30-9:30
Les meilleurs films de répertoire
8:00 LE SOURD DANS LA VILLE 14
7:00 NOCES EN GALILÉE G
9:00 GOOD MORNING BABILONIA G
MON CINÉMA 858 STE CATHERINE E. 849-0041

LA BAIE SALUE LES GENS DE 65 ANS ET PLUS

15% DE RABAIS

SUR PRESQUE TOUS * LES ARTICLES À LA BAIE!

VOUS ALLEZ ADORER CE QUE VOUS RÉSERVE LE MERCREDI 2 DÉCEMBRE!

Commencez donc votre magasinage de Noël dès demain, parce que toutes les personnes âgées de 65 ans et plus auront droit à 15% de rabais! Vous n'avez pas besoin d'autre chose qu'une pièce d'identé prouvant votre âge (carte du 3e âge, certificat de naissance, permis de conduire, etc.) et vous voilà prêts à économiser toute la journée. Réservez cette journée pour faire vos emplettes car la Baie rend hommage à toutes les personnes de 65 ans et plus! Achats en magasin seulement.

*Exception: tabacs, restaurants, nourriture, fourrures, produits pharmaceutiques, produits de beauté et fragrances, accessoires Gucci, certificats-cadeaux, ainsi que la plupart des services financiers et services aux clients: Scholl, salons de coiffure, First Lady, Salon d'optique, Studio de photo, A.L. Van Houtte, réparation des montres et autres, Slick, le Naturiste, Hertz à la Baie, H & R Block, le service de nettoyage à domicile, Voyages American Express, Innovations en informatique, S.T.C.U.M., le bureau de poste, les billets de loterie, la Société des alcools, l'entreposage des fourrures, le Ticketron, l'emballage-cadeau et le Centre de liquidation mode.

la Baie

LA CHAUMINE INVITE LES GENS DE 65 ANS ET PLUS!

VENEZ DÉGUSTER VOS PLATS ET BOISSONS FAVORIS MERCREDI ET ÉCONOMISEZ 15% (BOISSONS ALCOOLISÉES EXCLUES).